



PLUIES DILUVIENNES

L'ampleur du sinistre à Brazzaville

Les pluies qui s'abattent ces derniers moments sur la capitale causent d'importants dégâts matériels et humains. Si jusque-là, l'on ne déplore pas encore de nombreuses pertes en vies humaines, plusieurs familles se retrouvent cependant sans abri du fait des inondations. De Mfilou, dans le septième arrondissement, aux quartiers « Petit chose » et Ngamakosso à Talangaï, en passant par Makabandilou à Djiri (sixième et neuvième arrondissement), les populations attendent l'aide des pouvoirs publics et des partenaires.



Les dégâts dans un quartier de Brazzaville

Page 7

CATASTROPHES NATURELLES

Mathias Dzon déplore « l'inaction » du gouvernement

Au cours d'une conférence de presse animée, le 11 janvier à Brazzaville, le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, a qualifié de « démissionnaire » l'attitude du gouvernement à l'égard des populations sans abris tant à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays.

Evoquant par ailleurs les érosions, l'ensablement et le glissement de terrain, le président de l'ARD a déploré l'absence d'aménagement des quartiers par les pouvoirs publics avant l'érection des habitations.

Page 3



Mathias Dzon

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le RDD favorable à une candidature unique pour l'opposition

Lors d'un échange avec la presse, le 11 janvier, le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jean-Jacques Yhombi Opango, a estimé que pour espérer remporter la prochaine élection présidentielle, l'opposition a tout intérêt d'aller avec un seul candidat en lice.

« Nous appelons tous les opposants politiques, les mouvements progressistes, les activistes à mutualiser leurs visions et énergies afin de favoriser l'alternance politique en 2021. Unissons-nous pour l'organisation des états généraux de l'opposition en vue, entre autres, de la désignation d'un candidat unique à cette élection », a indiqué Jean-Jacques Yhombi Opango.

Page 2



Jean-Jacques Yhombi Opango

INVENTION

Une application pour déceler les faux médicaments

Deux startupeurs français, Romain Renard et Arnaud Pourredon, ont mis au point une application dénommée « Meditect » pour détecter les faux médicaments et notamment aider l'Afrique à lutter contre la circulation des produits pharmaceutiques de qualité inférieure.

Dans un entretien avec « Les Dépêches de Brazzaville », ils ont présenté le projet, son originalité, la possibilité d'accès et les différents partenariats signés avec des laboratoires.

Page 10



Romain Renard et Arnaud Pourredon

EVOCATION

Georges Balandier l'africaniste

Les contributions, allocutions et autres commentaires du colloque sur le défunt sociologue français Georges Balandier, organisé en 2017 à Brazzaville, ont été compilés dans un ouvrage intitulé « Retour aux Brazzavilles noires ».

Sept enseignants chercheurs ont contribué à l'élaboration de ce chef d'œuvre qui a été présenté au public le 10 janvier à l'Institut français du Congo, à Brazzaville. Des témoignages poignants sur Georges Balandier ont retenu l'attention du public présent à la cérémonie.

Page 13



ÉDITORIAL

Abri

Page 2

ÉDITORIAL

Abri

Une fâcheuse conjonction de phénomènes climatiques incontrôlables a poussé de nombreuses familles à Brazzaville hors de leurs maisons d'habitation. En fait, celles qui n'en peuvent plus de lutter avec les moyens du bord contre la montée des eaux, les glissements de terrain et les ensablements sont parties errer ; celles, par contre, qui disent ne pas savoir où aller résistent. A leurs risques et périls !

En dépit de l'émoi qu'il continue de susciter chez les Brazzavillois, l'affaissement d'une partie du trottoir de l'emblématique avenue de la Corniche, le 9 janvier, a eu pour effet positif d'alerter les pouvoirs publics sur l'ampleur du désastre environnemental qui ronge la capitale. Evidemment que ces derniers s'en préoccupaient depuis la déclaration des grandes inondations le long des localités bordant le fleuve Congo, mais on a bien compris les limites imposées par la nature des moyens à réunir et la perplexité qu'il y a, dans l'urgence, de s'occuper de plusieurs choses à la fois.

Maintenant que le sinistre des intempéries est quasiment national se pose le problème de la pertinence des solutions. Le gouvernement en mesure l'exigence qu'il prévoit de confier à un interministériel la mission de mobiliser et les moyens et l'expertise pour faire de ce dossier l'une des priorités de son action les semaines et les mois à venir.

Il est des plaintes émises par les populations les plus touchées par ces calamités naturelles, et même celles qui ne le sont pas. Comme souvent, le gouvernement est montré du doigt, taxé d'avoir laissé faire, de ne pas prendre des mesures coercitives à l'encontre des occupants anarchiques ou leurs entremetteurs, et donc d'agir faiblement. Il n'est pas faux d'intenter ce procès, comme il n'est pas erroné de pointer la responsabilité des citoyens eux-mêmes dans le désarroi qui affecte leur cadre de vie. Il n'est pas non plus malvenu de rappeler que le phénomène des érosions et ce qui s'en suit n'est pas propre au Congo. Il suffit de regarder passer les images en boucle sur les écrans de télévision pour s'en convaincre.

Pour dire simplement que le moment est venu de prendre le taureau par les cornes, en se dotant des équipements qu'il faut pour redorer l'image de nos villes menacées d'écroulement, en fixant les règles d'assainissement que nul ne devrait enfreindre sans subir la rigueur de la loi. Peut-être ainsi pourrions-nous espérer préserver nos habitations, nos rues et avenues contre une disparition programmée.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le RDD appelle l'opposition à désigner un candidat unique

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée, le 11 janvier, le vice-président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jean-Jacques Yhombi Opango, a estimé que pour vaincre le candidat du Parti congolais du travail (PCT), l'opposition a tout intérêt d'aller à cette échéance en rangs serrés, avec un seul candidat en lice.

À un an et demi de cette élection majeure, le RDD tirant les enseignements de la présidentielle de 2016 imagine déjà de nouvelles stratégies pouvant garantir, cette fois-ci, une alternance démocratique en faveur de l'opposition congolaise.

Pour atteindre cet objectif, le vice-président du RDD a relevé en premier l'impérieuse nécessité pour l'opposition congolaise de demeurer soudée, au-delà des divergences internes, question, dit-il, de "faire gagner le Congo en 2021".

« Nous appelons tous les opposants politiques congolais basés au pays et ceux de la diaspora, les mouvements progressistes, les activistes à mutualiser nos visions et nos énergies afin de favoriser l'alternance politique en 2021. Unissons-nous pour l'organisation des états généraux de l'opposition en vue, entre autres, de la désignation d'un candidat unique à cette élection », a indiqué Jean-Jacques Yhombi Opango.

En vue de bien préparer cette élection, il souhaite que l'opposition organise en amont ses états généraux, au cours desquels l'ensemble des acteurs de cette famille politique discutera en interne des vrais sujets qui enfreignent l'opposition à gagner les élections face au PCT. Il s'agira principalement des questions liées à l'actualisation du fichier électoral, comme de discorde entre l'opposition et la majorité présidentielle.

« Le bon sens commande que l'opposition prenne le temps de se remettre en question. Il ne peut y avoir d'alternance sans passer par le dialogue inclusif, qui nous obligerait à régler le problème de la gouvernance électorale. Ce préalable dialogue des états généraux de l'opposition est le seul défi qui se présente à notre intelligence collective », a renchéri le vice-président du RDD.



Jean-Jacques Yhombi Opango face à la presse Photo Adiac

Reporter l'élection à 2023 n'est pas en soi « une mauvaise chose »

Répondant à la question de reporter l'élection présidentielle de deux ans, comme a suggéré le chef de l'opposition congolaise récemment, Pascal Tsaty Mabiala, Jean-Jacques Yhombi Opango pense que si cela est envisagé dans le but de préparer les conditions d'un scrutin libre et transparent, cela n'est pas en soi une mauvaise option. Car, a-t-il soutenu, "mieux vaut se donner le temps pour préparer un scrutin apaisé et transparent, que d'aller vite en besogne pour renforcer à nouveau les chances du PCT".

Parlant du dialogue national en préparation, le responsable du RDD a fait savoir que son parti prône la paix, et par conséquent adhère à l'organisation de ces assises auxquelles il suggère qu'un accent particulier soit mis sur la gouvernance électorale.

Au sujet de l'élection de Pierre

Moussa, natif d'Owando, comme secrétaire général du PCT, Jean-Jacques Yhombi Opango a indiqué que son élection à la tête de ce parti ne changera jamais la donne du RDD dans son fief. « Nous n'avons pas peur du nouveau secrétaire du PCT qui est un haut cadre d'Owando, car son parti n'a jamais gagné les élections à Owando, à l'exception de celles de 2017 », a-t-il soutenu.

Dans son mot liminaire, le vice-président du RDD a stigmatisé les anti-valeurs qui gangrènent, selon lui, la société congolaise et a appelé la justice à prendre ses responsabilités. Créé par l'ancien chef de l'Etat, Jacques Joachim Yhombi Opango, jusque-là président de cette formation politique, le RDD, jadis allié du PCT, a rallié l'opposition, le 3 mai 2019, suite entre autres, au conflit qui l'a opposé à ce parti, dans l'une des deux circonscriptions électorales d'Owando, lors des élections législatives de 2017.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-
mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

La Fédération PCT France de retour du cinquième congrès

Une délégation des membres de la Fédération PCT France a pris part au congrès institutionnel ayant désigné un nouveau secrétaire général et ouvert la ligne de conduite dans la perspective du scrutin présidentiel de 2021.



Vue partielle de la délégation France PCT conduite par Patrick Gabriel Dion au 5e congrès à Brazzaville/Crédit photo : Grace Patchell

Annoncé et souvent reporté, le cinquième congrès du PCT s'est tenu la dernière semaine de l'an dernier. Pierre Ngolo, numéro un sortant, en place depuis 2011, a été remplacé par Pierre Moussa et devient le nouveau secrétaire général.

Officiellement, à l'image de la solide tradition populaire au Congo, la Fédération PCT France se réclame d'un ancrage important au sein des Congolais de l'étranger. Ce qui laisserait supposer sa forte délégation, composée de treize membres et conduite par son président Patrick Gabriel Dion, au congrès de fin d'année dernière à Brazzaville.

Face à la nécessité impérative d'apporter une visibilité concrète du parti présidentiel au sein de la diaspora, s'adapter à la structuration politique, sociale et économique des compatriotes hors de leur pays d'origine, la Fédération France du PCT procédera, dans les tout prochains jours, à une restitution des grandes directives du cinquième congrès.

Pour Patrick Gabriel Dion, parmi les priorités, il est indispensable, tout d'abord, de s'organiser pour soutenir le président sortant à se présenter à l'élection présidentielle de 2021 et ensuite, de définir une bonne stratégie de travail pour obtenir l'adhésion des Congolais de l'étranger. « Notre contribution au congrès a été élaborée en treize points précis », explique-t-il. Il s'agit, tel qu'énumérer : d'établir le diagnostic dans le contexte socio-économique et politique actuel ; de dégager les perspectives de développement avec les principaux défis à relever en s'appuyant sur la bonne gouvernance ; revaloriser le travail ; s'assurer de l'engagement vers l'émergence du Congo à l'horizon 2025 ; instaurer la diversification économique et de l'agriculture ; s'assurer du respect des objectifs de l'accord entre le gouvernement et le FMI ; instaurer une attractivité du PCT en ouvrant une formation politique des militants à « la Social-démocratie ». Cette nouvelle doctrine sera un des thèmes de la restitution des travaux du congrès auprès des militants France, apprend-on.

Profitant de la proximité de début d'année, Patrick Gabriel Dion formule ses vœux en ces termes : « j'adresse mes vœux les meilleurs à tous mes compatriotes et amis du Congo : que la paix règne entre nous et qu'elle rejaillisse dans la sous-région du Bassin du Congo ! »

Marie Alfred Ngoma

CATASTROPHES NATURELLES

Mathias Dzon déplore l'inaction du gouvernement

Le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD) a, lors de sa rentrée politique le 11 janvier à Brazzaville, évoqué la situation des personnes sans abri à travers le pays. Sans toutefois proposer de solutions, il condamne l'attitude « démissionnaire » des autorités face aux victimes des catastrophes naturelles.

Mathias Dzon a fait le tour d'horizon de la situation nationale qu'il juge tragique. Il s'est notamment appesanti sur le sort des personnes sans-abri à Brazzaville et à l'intérieur du pays du fait des dérèglements climatiques. « Les populations riveraines qui ont tout perdu crient leur détresse et appellent désespérément le gouver-

nement au secours. Il y a beaucoup de sinistrés à cause de la mauvaise gouvernance du pays. Dans ce pays, il n'y a aucun aménagement des quartiers, on loge les gens, ils construisent ici et là mais aucun aménagement ne suit. Maintenant, les pluies arrivent, des quartiers entiers sont détruits, les routes sont complètement détruites, le gouvernement ne fait rien », a-t-il critiqué. Parlant de la situation économique

du pays, Mathias Dzon estime que le budget de l'Etat, exercice 2020 n'a pas pris en compte les catastrophes naturelles. Quant à la proposition du chef de file de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, consistant à la prolongation du mandat du président de la République jusqu'en 2023, l'ARD pense qu'il s'agit d'une

demande catastrophique. Pour Mathias Dzon, la solution à la crise qui traverse actuellement le Congo n'est ni dans l'organisation d'un nouveau simulacre de dialogue dans le cadre du Conseil national du dialogue, ni dans l'organisation d'une élection présidentielle en 2021. « Pendant que le pouvoir actuel n'arrive pas à diriger le pays qui sombre dans la crise, il propose voir se prolonger le mandat du

président Denis Sassou N'Guesso jusqu'en 2023. Il demande cela parce que ses propres intérêts sont en jeu. Voilà le mal des Congolais, on ne pense toujours qu'à soi-même alors que l'homme n'a de sens que lorsqu'il pense à lui et aux autres », a-t-il condamné.

Interrogé sur l'éventualité de sa



Les membres de la Conférence des présidents de l'ARD/Adiac

candidate au prochain scrutin présidentiel, il a répondu que pour y penser, il faut d'abord régler le problème de la gouvernance électorale et aller au dialogue national inclusif. Un dialogue qu'il souhaite différent du « monologue que propose le pouvoir dans le cadre du Conseil national du dialogue et de sa sœur jumelle que propose Tsaty Mabiala, qui n'est rien d'autre que la perpétuation du pouvoir actuel et de sa gouvernance calamiteuse ».

L'ARD a, enfin, appelé le président de la République à bien vouloir convoquer un dialogue national inclusif sans délai. « Ce dialogue ouvrira la voie à un Congo réconcilié avec lui-même, uni, paisible, solidaire et véritablement démocratique. »

Parfait Wilfried Douniama

« Pendant que le pouvoir actuel n'arrive pas à diriger le pays qui sombre dans la crise, il propose voir se prolonger le mandat du président Denis Sassou N'Guesso jusqu'en 2023. Il demande cela parce que ses propres intérêts sont en jeu. Voilà le mal des Congolais, on ne pense toujours qu'à soi-même alors que l'homme n'a de sens que lorsqu'il pense à lui et aux autres »

LE FAIT DU JOUR

Guerre et clarification

Unis contre le terrorisme, les pays membres du G5 Sahel tiennent à Pau, ce 13 janvier, chez leur partenaire stratégique, la France, une réunion de clarification de leur coopération. Programmée au mois de décembre passé, cette rencontre avait été reportée à la suite de l'attaque terroriste d'Inates, au Niger, dans laquelle plus de soixante-dix soldats de ce pays avaient perdu la vie.

Si les dirigeants des six pays concernés : Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, France, ont choisi de se pencher sur le thème de la clarification, c'est qu'ils ne parlent plus le même langage, ou néanmoins écoutent des sons discordants émis dans certaines de leurs capitales respectives. Ils émanent des milieux devenus hostiles, voire sceptiques devant le résultat qu'ils estiment minimales à ce jour dans la guerre, pourtant de longue haleine, déclarée

contre les groupuscules terroristes actifs dans la vaste région sahélo-saharienne.

Il n'est pas certain que ceux qui s'en prennent à l'absence de perspectives du G5 Sahel mesurent à sa juste valeur le sacrifice qu'un tel engagement des forces sur un front aussi complexe coûte. Ont-ils, peut-être, raison d'être pressés de voir les armées régulières, les contingents de la mission onusienne et de l'opération française Barkhane venir à bout de l'ennemi dans un laps de temps qu'ils voudraient court au regard des souffrances qu'endurent les populations.

De ce qui précède, il ne faut pas s'attendre à ce qu'à la rencontre de Pau, les chefs d'Etat africains invités décrètent la fin du partenariat avec la France. Au contraire, ils plaideront la montée en puissance des effectifs et des moyens à la disposition de leur

allié, solliciteront qu'en dehors de ce dernier l'Union européenne, par exemple, prenne fait et cause pour la coalition contre le terrorisme au Sahel d'autant plus qu'il est prouvé que la menace actuelle est transatlantique.

Les chefs d'Etat du G5 Sahel ont-ils obligation de répondre, de quelque manière que ce soit, aux nombreux détracteurs, pour qui la présence militaire française dans le conflit de la région obéit à des préoccupations néocoloniales ? Il semble qu'en la circonstance, le mieux à faire pour eux seraient de ne pas perdre du temps dans les polémiques, car sur ce terrain-là, l'Afrique elle-même est toujours exposée à des critiques de tous genres venues de l'extérieur. Quand elle n'est pas présentée comme le continent voué aux dictatures aveugles, elle est livrée à des prédictions de violences sans fin, alors qu'y se dessine, malgré tout, l'espoir

qu'elle s'en sortira un jour.

L'expérience a montré qu'une guerre asymétrique comme celle qui a cours aux frontières des pays du G5 Sahel ne se gagne pas en un jour, qu'elle ne se gagne presque pas. C'est pour cela sans doute que dans le bouquet des exhortations de sortie de guerre, la France déclare ne pas muscler sa présence sur toute la ligne. Dans sa gibecière se trouveraient aussi des projets de développement pour donner le change au tout-armé. Sans monnayer la souveraineté de leurs Etats, sans oublier d'inscrire le dialogue dans leurs agendas pour aboutir un jour à la paix des braves, les partenaires africains de l'ancienne puissance coloniale gagneraient à capitaliser sur cette démarche développementaliste, s'ils veulent voir le sourire éclairer les visages des plus démunis, chez qui la nébuleuse terroriste trouve des relais.

Gankama N'Siah



CAISSE NATIONALE DE
SECURITE SOCIALE

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Message de vœux

**à Son Excellence Monsieur le Président de la République
à l'occasion de la nouvelle année 2020**

Monsieur le Président de la République,

A l'orée de l'année 2020, l'ensemble des travailleurs de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et moi-même formulons à votre endroit ainsi qu'à votre famille, nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Aussi, nous vous rassurons de notre engagement indéfectible à vous accompagner dans l'exaltante et nécessaire œuvre de construction nationale en ne ménageant aucun effort pour garantir le paiement des prestations sociales.

Fait à Brazzaville, le 31 DEC 2019

Le Directeur Général

Evariste ONDONGO



FORÊTS

Une forte mobilisation sollicitée pour l'élaboration des normes de certification de bois

Le Congo veut jouer sa partition dans le renforcement de la gouvernance forestière dans le Bassin du Congo. Les parties prenantes au processus, les pouvoirs publics, les exploitants forestiers, la société civile, ont été appelés, le 10 janvier à Brazzaville, à participer à une large consultation publique sur le sujet.

Le point focal certification forestière au ministère de l'Economie forestière, Paulette Ebina, et le président de l'ONG PAFC Congo, Brice Severin Pongui, ont conjointement animé un point de presse afin de situer les parties prenantes sur les engagements à venir, notamment sur leurs contributions en ce qui concerne

« Il est important que le public prenne part à ce processus afin qu'une transparence soit observée. Toutes les parties prenantes intéressées par la gestion forestière durable sont appelées à faire leurs commentaires sur les éléments positifs ou négatifs qu'elles pourraient trouver dans chaque indicateur composant ou constituant ces normes en cours d'élaboration »



Brice Severin Pongui et Paulette Ebina

l'élaboration des normes de certification de gestion forestière et de la chaîne de contrôle du système panafricain de certification forestière (PAFC) Bassin du Congo.

En effet, à l'issue du premier atelier régional d'élaboration des normes de certification de PAFC Bassin du Congo tenu à Libreville du 25 au 29 novembre dernier, les membres du Forum, suite à des échanges et débats, ont arrêté les premières versions des normes de gestion durable des forêts et de chaîne de contrôle.

« Toutes les parties prenantes se doivent d'apporter leurs commen-

taires afin que nous améliorions les normes qui ont été élaborées notamment les normes de gestion durable, des exigences (indicateurs) des textes au niveau international et national mis en exergue pour la gestion durable de nos ressources forestières en matière sociale et d'égalité forestière », a indiqué le point focal certification forestière au ministère de l'Economie forestière, Paulette Ebina.

Selon elle, le point de vue, l'apport et les commentaires des acteurs permettront d'amender le document

de sorte qu'il soit tangible et rigide. Celui-ci évoque plusieurs aspects notamment environnementaux, sociaux, biodiversité, droit des populations autochtones. Ces normes viennent donc en appui des législations nationales.

Dans le cadre du processus d'élaboration de ces normes, deux consultations publiques sont organisées pour permettre aux parties prenantes de commenter et apporter des propositions sur les versions de normes soumises à la consultation publique en vue de leur ajustement par les membres du Forum. Lancée

le 13 décembre dernier, la première consultation durera soixante-trois jours et s'achèvera le 14 février 2020.

« Il est important que le public prenne part à ce processus afin qu'une transparence soit observée. Toutes les parties prenantes intéressées par la gestion forestière durable sont appelées à faire leurs commentaires sur les éléments positifs ou négatifs qu'elles pourraient trouver dans chaque indicateur composant ou constituant ces normes en cours d'élaboration », a signifié Brice Severin Pongui. Notons que le PAFC est un système panafricain de certification forestière que le gouvernement congolais a voulu et porté par la sous-région dans le Bassin du Congo. Ce dernier sera développé dans trois pays, à savoir le Congo, le Gabon et le Cameroun.

Le PAFC-Congo, quant à lui, a pour but de mettre en œuvre l'initiative d'élaboration de ces normes au niveau national. Celles-ci seront par la suite reconnues au niveau international par le programme international de reconnaissance des certifications forestières.

Gloria Imelda Lossele



CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE
DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE
CIPRES

AVIS DE VACANCE DE POSTES D'INSPECTEUR DE LA CIPRES ET D'APPEL A CANDIDATURES

En application de l'article 39 du Traité instituant la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et de la Décision n°550/2019/CM/CIPRES de la 28^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de tutelle de la Prévoyance Sociale, tenue le 14 juin 2019 à Genève (Suisse), la CIPRES recrute un (01) Inspecteur Régional de la Prévoyance Sociale d'un Etat de l'Afrique Centrale, membre de la Conférence.

1. ATTRIBUTIONS ET TACHES

Sous l'autorité du Secrétaire Exécutif et la supervision du Chef de l'Inspection et du Chef de la cellule Appui-conseil, l'Inspecteur effectue :

- le contrôle sur place ou sur pièces des organismes de prévoyance sociale des Etats membres ;
- l'évaluation et le suivi des règles communes de gestion des Organismes et des recommandations formulées par la Commission de Surveillance ;
- la réalisation d'études et l'élaboration de propositions d'harmonisation des dispositions législatives et réglementaires applicables aux Organismes des Etats membres.

Ce concours est ouvert aux cadres supérieurs remplissant les conditions spécifiques fixées.

2. LE PROFIL

Le candidat devra être titulaire d'un BAC+5 au minimum et doit avoir occupé pendant cinq (05) ans au moins un emploi de cadre supérieur dans tout domaine de compétence. Il devra également disposer d'une bonne connaissance des principes ainsi que des procédures de gestion des organismes de Prévoyance Sociale.

Le mandat est de trois (03) ans renouvelable au plus deux (02) fois. L'inspecteur a le statut diplomatique.

3- CONDITION DE PARTICIPATION

Tout candidat doit être âgé de 35 ans au moins et de 50 ans au plus à la date d'ouverture du concours.

Avoir la nationalité d'un Etat de l'Afrique Centrale membre de la Conférence (Congo, Gabon, RCA, RDC, Cameroun, Guinée Equatoriale, Tchad).

4. MODALITES DU CONCOURS

4.1 Retrait des modalités du concours et dépôt du dossier de candidature

- Le dossier relatif aux modalités du concours et aux conditions de participation est à retirer à la Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO auprès de la Direction des Etudes et de la Communication (DEC).
- Le dossier de candidature est à déposer auprès de la Direction des Etudes et de la Communication de la CNSS au plus tard le 24 février 2020.

Lomé, le 30 décembre 2019

Le Président de la Commission de Surveillance


Le Président
de la
Commission
de Surveillance
Cheikh Tidiane TOUKARA



PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MPSIR/2020/UGP PADEC

Relatif à la constitution du Registre de Consultants (Consultants individuels et cabinets de consultants), Prestataires de Services de Développement aux Entreprises (SDE) et Métiers pour l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des PME (FADPME)

1-OBJET

Dans le cadre de sa composante 2, le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) a mis en place un Fonds d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME), en vue d'accorder des subventions à coûts partagés aux MPME et à des chaînes de valeurs des sous-secteurs ciblés que sont : l'agriculture / agrobusiness, le tourisme, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), la logistique et le transport. Dans une telle perspective, les Services de Développement aux Entreprises (SDE) revêtent une importance primordiale dans la mesure où ils contribuent à consolider et à densifier le tissu des MPME. C'est dans ce contexte que le PADEC envisage de mobiliser l'expertise locale en matière de prestations des SDE.

Par ailleurs, à travers un des guichets du FADPME, le PADEC se propose de renforcer l'expertise locale en matière de Services au développement des entreprises (SDE) en vue de permettre aux entreprises d'accéder à des prestations à forte valeur ajoutée répondant le mieux à leurs besoins.

Aussi, dans le but d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires/entreprises, le FADPME veut constituer un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement.

Le présent appel vise à constituer un registre des consultants en Gestion et des consultants Métiers pour des services de développement aux entreprises (SDE).

2- DOMAINES D'EXPERTISE SOLICITE

De manière spécifique et sans être exhaustif, le consultant/prestataire interviendra dans l'un ou plusieurs des champs ci-après, dans les sous-secteurs de l'agro-industrie, TIC, tourisme, logistique et transport :

- La conduite de missions de diagnostic assorti de recommandations et de plans d'actions ;
- L'élaboration de plans d'affaires de développement d'entreprise ;
- L'amélioration des capacités managériales ;
- La formation du personnel en gestion ;
- L'appui à la consolidation de systèmes internes, y compris le management de la MPME ;
- La conformité aux normes et de la certification de qualité ;
- Le développement de produits, la promotion commerciale et le soutien au marketing ;
- Le renforcement des compétences dans les cœurs de métier ;
- Le renforcement des capacités du personnel technique (métier) ;
- L'intermédiation financière ;
- L'amélioration des processus et la réduction des coûts de production ;
- L'information-conseil technologique pour le choix des outils de production ;
- L'accompagnement métier (technique et technologique) personnalisé des MPME ;
- L'accès à de nouveaux savoir-faire techniques et technologiques ;
- La gouvernance, l'animation et le développement des chaînes de valeur des différents sous-secteurs des filières ci-dessous citées ;
- L'animation économique des clusters ;
- La structuration des organisations de producteurs ou des GIE ;
- L'accompagnement des MPME pour l'accès aux marchés ;
- Le compagnonnage industriel / l'accompagnement des MPME.

Globalement, il s'agit de trouver des consultants individuels, des cabinets (firmes) et des artisans métiers dotés d'expériences avérées pour l'accompagnement technique, personnalisé et opérationnel des MPME dans la mise en œuvre des actions matérielles et immatérielles.

3 - COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSIONS :

Les candidats intéressés par le présent appel doivent pour leur inscription au registre des prestataires manifester leur intérêt en fournissant les informations suivantes :

3.1 Pour les Consultants individuels :

- (i)-la lettre de demande signée par le candidat ;
- (ii)-la fiche de renseignement dûment remplie (Formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège du PADEC ou en transmettant une demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
- (iii)-les références et preuves de l'exécution de prestations analogues ;
- (iv)-le Curriculum vitae ;
- (v)-les copies certifiées conformes des diplômes en rapport avec les prestations.

3.2 Pour les artisans métiers :

- (i)-la lettre de demande signée par l'artisan ;
- (ii)-la fiche de renseignement dûment remplie (Formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège du PADEC ou en transmettant une demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
- (iii)-la liste des travaux réalisés et personnes à contacter ;
- (iv)-les copies certifiées conformes des diplômes, attestations ou certificats de travail ;
- (v)-la photocopie couleur de la carte d'artisan (souhaité).

3.3 Pour les Cabinets (firmes) de consultants :

- (i)-la lettre de demande signée par le Responsable du cabinet (firme) ;
- (ii)-la fiche de renseignement dûment remplie (Formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège du PADEC ou en transmettant une demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
- (iii)-les références du cabinet concernant l'exécution de prestations analogues assorties des attestations de bonne fin et/ou copie des contrats ;
- (iv)-le Curriculum vitae des consultants clés du cabinet ;
- (v)-les copies certifiées conformes des diplômes des consultants clés du cabinet ;
- (vi)-la preuve d'existence juridique du cabinet : extraits/copies du registre de commerce et du document d'identification fiscale.

4- PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats seront communiqués par email aux candidats et par affichage au PADEC, à l'Agence pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) à l'Agence Nationale de l'Artisanat (ANA) et dans la presse locale.

5- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être adressées à Monsieur le Coordonnateur du PADEC et déposées sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 13 février 2020 à 15h30 avec la mention « AMI n° 001/MPSIR/2020/UGP PADEC : Constitution d'un registre des consultants gestion et consultants métiers, prestataires de services de développement aux entreprises (SDE) dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds d'Appui au Développement des PME (FADPME) ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10 / 06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 10 Janvier 2020
Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

INONDATIONS ET ENSABLEMENTS

L'ampleur des dégâts inquiète

Habitations inondées et englouties par des coulées de boue avec un nombre important de sinistrés, élargissement des pointes d'érosions, chaussées et voie ferrée endommagées. Les pluies donnent du fil à retordre aux pouvoirs publics et à la population dont certaines personnes sont sans abri depuis plusieurs jours.

« (...) Dès lors, il nous faut rester vigilants et préparer autant que possible (...) une gestion mieux structurée des espaces urbains, un aménagement conséquent des grandes agglomérations. Cette exhortation en faveur d'un milieu de vie sécurisé, à l'abri des désastres ravageurs inhérents au climat, prend un caractère particulièrement impératif », déclarait le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son message de vœux le 31 décembre dernier. Les dégâts des pluies qui s'abattent ces derniers temps sur Brazzaville sont d'une ampleur telle que les pouvoirs publics ne devraient plus tarder pour passer à l'acte afin de sortir la population de l'ornière comme cela se fait déjà avec les 180.000 sinistrés des localités inondées le long du fleuve Congo et ses affluents dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et les Plateaux.

Au niveau de la capitale, notamment à « Petit-chose », quartier 668, Talangaï, les habitants se sont réveillés les pieds dans l'eau suite à la pluie de la nuit du 6 au 7 janvier qui s'est d'ailleurs enchaînée les jours suivants. Il y en a qui se sont réfugiés sur les toits des maisons pour se mettre à l'abri de l'inondation dont la pression à quelques endroits pouvait emporter des vies

humaines. « Nos propres maisons deviennent invivables tout comme le quartier. Nous sommes obligés de trouver refuge ailleurs », a déclaré Magalie Okouri, désemparée avec deux enfants de moins de dix ans, ne sachant à quel saint se vouer en pareille circonstance.

Certains sinistrés ont trouvé refuge chez les voisins des quartiers limitrophes, d'autres ont rejoint les parents dans des zones non touchées. D'autres encore ont tenté de prendre d'assaut l'école primaire 18 mars, dans la matinée du 10 janvier, pour ne pas passer nuit à la belle étoile. La police est intervenue pour y mettre de l'ordre puisque l'établissement est dédié à l'éducation des enfants qui sont d'ailleurs en période scolaire. Les familles se sont alors dirigées vers le marché moderne « Mama Mboualé ».

Les eaux montantes du fleuve Congo, qui n'avaient jamais atteint le niveau actuel depuis 1961, ont également inondé le quartier Devalla dans le même arrondissement de la capitale. Une centaine de familles se sont réfugiées sous le viaduc dans une zone où la pirogue a été l'unique moyen de déplacement. « Nous ne demandons pas au gouvernement de nous donner à manger mais de nous trouver là où mettre la tête », avaient fait savoir ceux qui s'étaient déplacés sous le

viaduc, le temps d'attendre que les eaux reviennent à la normale dans ce quartier marécageux où les occupations parfois anarchiques impliquent aussi la responsabilité des habitants.

Mfilou

Par ailleurs, au septième arrondissement, environ trois mille personnes sinistrées ont passé la fête du nouvel An loin de leurs domiciles engloutis par des coulées qui ont aussi pris véhicules, station à essence... Au quartier Ngambio, il y a des familles qui ont eu le temps de préparer leur départ car l'ensablement n'a pas la même urgence que l'inondation même si les dégâts peuvent être les mêmes. Certains citoyens qui ont construit à coût de millions n'ont pas eu la possibilité de passer une seule nuit dans leurs maisons dont le niveau d'engloutissement est sans précédent. La principale avenue allant du rond-point Mouhouni au rond-point Moukondo n'est plus praticable par voiture à cause des montagnes de sable. Dans un tel décor, en cas d'incendie qui nécessiterait l'intervention des sapeurs-pompiers, la marge de manœuvre pour sauver des vies serait très réduite.

Esprits surchauffés

Dans une atmosphère tendue, les



Les sinistrés sur les toits de leurs maisons pour échapper à l'inondation

langues se sont déliées pour fustiger. « Quelques minutes après l'effondrement d'une partie de la corniche, nous avons vu beaucoup d'autorités faire immédiatement des descentes sur le terrain. Pour nous, personne ne vient ne fût-ce que pour nous rassurer », a déploré Yannick Ngoulou. Un avis partagé par l'ensemble des déplacés. Pourtant, le suppléant d'un des députés des circonscriptions de Talangaï voulant descendre sur le terrain pour s'enquérir de la situation a failli être pris à partie.

Des dispositions du gouvernement

« Sous la houlette du chef du gouvernement, nous avons évoqué de manière globale tous les

phénomènes environnementaux (érosions, ensablement, inondations) qui, aujourd'hui, sont une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Cela traduit la volonté du gouvernement d'aller vers les solutions d'urgence sur ces questions qui touchent notre population dans les différents quartiers de Brazzaville », avait déclaré le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, au sortir d'une réunion tenue le 9 janvier. Le gouvernement prévoit, en effet, une réunion cette semaine qui commence pour définir des mesures d'urgence devant soulager la population qui s'impatiente.

Rominique Makaya

EDUCATION

Vingt-sept meilleurs élèves primés

Les élèves ayant obtenu les moyennes les plus élevées lors des examens d'Etat, au titre de l'année scolaire 2018-2019, ont reçu, le 10 janvier, des prix de distinction de la Fondation jeunesse éducation et développement (JED), que dirige Esther Ahissou Gayama.



Les officiels posant avec les lauréats (DR)

La remise des trophées du mérite scolaire au vingt-sept lauréats s'inscrivait dans le cadre de l'initiative de la fondation dénommée « 1er des meilleurs » organisée depuis treize ans au Congo.

Les lauréats ont été issus des classes intermédiaires et celles d'examen des écoles publiques de tous les départements du pays ainsi que des écoles spécialisées. Le mérite de ces élèves a permis à chacun d'avoir un parrain ou une marraine pour la poursuite de leurs études.

Les élèves des douze départements ont bénéficié également de médailles. La 13e édition a été marquée d'une faible représentativité des filles en comparaison aux éditions précédentes.

Selon le nombre des ordinateurs portables remis par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, certains lauréats ont bénéficié de la donation, d'après la répartition de la fondation, explique Esther Ahissou Gayama.

En effet, elle a présenté les résultats de l'ensemble du territoire national. Le prix du 1er des meilleurs au Certificat d'études primaires élémentaires a été attribué à Andréas Messy Nsana, avec une moyenne de 9,13 sur 10.

Au Brevet d'études du premier cycle, l'élève Horeb Ardent Dembi Don a obtenu une moyenne de 18,58 sur 20. Hidrice Massouma Miwidi, 16,08 au Brevet d'études technique.

Au Baccalauréat général, l'élève Nestor Gédéon Madzoupa Mouaya a obtenu 16,97, et Rosi-Fabien Mfira, qui se trouve actuellement au Maroc pour la poursuite des études, une moyenne de 15,35 au Baccalauréat technique.

En classe de sixième, Brunel Nakavoua 17,25 ; de cinquième, Cyr Bertrand Nkaya, 17,30 ; de quatrième, Emmanuel Joël Pili Bayonne, 16,80 ; de seconde, Gilson Scym Ntsiba, 16,67 ; de première, Waliton Elisa Kissambou, 16,46.

Les écoles spécialisées: Douniama D'Etat Silas le Saint, 17,27 ; Aïchatou Mame Diope actuellement au Sénégal pour la poursuite de ses études, 17,96 ; Andréa Monica Séphora, 13,19 ; Diphet Petrucy Darriel Mbanza, 15,35 ; Nispa Idile Kala Mouélé, 18,23 ; Giles Ngakeni, 16,10 et Eunice Tchilooemba, 18,45.

La présidente de la fondation a regretté l'arrêt des études universitaires de la lauréate qui a obtenu la plus forte moyenne du département, faute de parents à Brazzaville. « Nous saisissons les déci-

deurs ici présents, notamment ceux de la Primature, gestionnaire des habitations de la Direction centrale des logements et bâtiments administratifs pour répondre à la demande de la fondation de mettre à leur disposition une maison d'habitation. Question de sécuriser cette jeunesse qui rend fier et confiant l'avenir », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le ministre Anatole Collinet s'est réjoui d'avoir replacé l'Etat au sein de l'éducation, car il se sent engagé dans une compétition loyale avec leurs partenaires des écoles privées.

Il a, par ailleurs, rassuré la fondation de leur collaboration vieille de plus de dix ans qui est désormais gravée sur le marbre. « Cette collaboration est comme le symbole partagé d'une vision conjointe qui accorde une place de choix à la formation d'une élite digne et responsable ayant de fortes capacités d'innovation et de créativité nécessaires à la promotion d'un développement durable au plan national », ajoutant « qu'elle soit pérenne afin que plus jamais le Congo ne manque de ressources humaines de qualité ».

Lydie Gisèle Oko

FORCE PUBLIQUE

Les policiers s'apprêtent à sécuriser l'échéance présidentielle de 2021

Le général de police de 2^e classe, Jean François Ndenguet, directeur général de la police, a instruit le 10 janvier à Brazzaville l'ensemble du personnel de la corporation à l'abnégation et au professionnalisme à une année de l'échéance présidentielle.

« A vous tous ici réunis, je dis que 2020 est une année particulière à une année de la présidentielle de 2021. Poursuivons avec plus d'abnégation et de professionnalisme nos missions régaliennes et améliorons sans cesse la qualité de la relation police population », a lâché le général lors de la cérémonie de port d'insignes de grade de la police, au titre du premier trimestre 2020.

Plus de mille policiers congolais tous grades confondus pour l'année 2020 et plus de trois cents au titre du premier trimestre de la même année ont été promus officiers supérieurs, sous-officiers et brigadiers chefs.

Le commandement de la Direction générale de la police a justifié l'avancement en grade de ces policiers et leur a rappelé les missions fondamentales. « Vous avez été jugés par rapport à votre contribution à l'accomplissement des missions de notre corporation : protéger les personnes et les biens, garantir la sûreté et la stabilité de l'Etat », a indiqué le général Jean François Ndenguet.

Dans son allocution, le directeur général de la police a précisé que l'avancement se fait selon les critères objectifs de durée, de diplôme, d'assiduité au poste de travail, de conduite éthique, de respect de la déontologie policière, d'excellence et de professionnalisme dans l'exécution des missions. Il a répété, par ailleurs, qu'aucune considération subjective n'influence le commandement de la Direction générale de la police en matière d'avancement.

Toutefois, le général Jean François Ndenguet a stimulé les non-promus à l'assiduité et au travail. Selon ce chef de la police, ils « n'ont pas démerité. Mais leur tour viendra. Leurs qualités seront reconnues, et ils en tireront tous les bénéfices. Ne baissez pas les bras », les a-t-il encouragés.

Fortuné Ibara

COMMUNIQUE

Publication des résultats de l'Appel d'Offres National ouvert n° : N° : CG – DURQuaP –085 – Tx – AON pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché domanial de Soukissa à Brazzaville dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DUR-QuaP)

Pays : République du Congo

Nom du projet : Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

Financement du projet : Banque Mondiale et Gouvernement Congolais

Nom de l'Appel d'offres : l'Appel d'Offres National ouvert n° : N° : CG – DURQuaP –085 – Tx – AON pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché domanial de Soukissa à Brazzaville dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DUR-QuaP)

Préférence Nationale : NON

Date de publication de l'avis d'appel d'offres : 11 octobre 2019

Date limite de remise des offres : 3 décembre 2019

Date d'ouverture des offres : 3 décembre 2019

Nom de l'attributaire du marché : ERICO

Nationalité : société de droit congolais

Adresse : 180 bis, rue Vindza, Quartier CQ 44, arrondissement 4 – Moundali

Montant HT sans rabais : 1 226 253 700 F.CFA

Rabais de 2% du montant HT : 24 525 074 F.CFA

Montant HT du marché avec rabais de 2% :

Montant TTC du marché : 1 452 889 909 F.CFA

Objet de l'attribution : travaux de réhabilitation du marché domanial de Soukissa à Brazzaville.

Nom des soumissionnaires	Prix de l'offre (lu publiquement)		Motif de rejet
	Montant (F.CFA)	Commentaires	
GROUPE BOUKA	877 176 672	Montant HT et propose un rabais de 7 176 672 F CFA HT	<p><u>Non-conformité de l'attestation de non faillite</u> qui est de sept mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 31/05/2019.</p> <p><u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u> : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u> : aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux</p> <p><u>Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS)</u> sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH / SIDA, l'hygiène du chantier, etc.</p> <p><u>Offre non exhaustive</u>: l'offre n'est pas exhaustive car il manque les postes 5.1.1 et 5.1.2 dans son bordereau des prix unitaires et dans son devis.</p> <p><u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: code de conduite (ESHS) non explicite et exhaustif ; en plus aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.</p> <p><u>Non-conformité du PGES – E</u>: aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux</p> <p><u>Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS)</u> sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH / SIDA, l'hygiène du chantier, etc.</p>
CHINA WUYI CONGO	1 245 126 488	Montant TTC	<p><u>Inexistence de la Patente de 2019 et NIU</u></p> <p><u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: pas des engagements de l'Entreprise sur les normes environnementales, sociales, hygiène et sécurités (ESHS). Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u>: aucun détail sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.</p>
PROCOB	1 087 876 607	Montant HT	<p><u>Absence de la méthodologie de réalisation des travaux.</u></p> <p>Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant).</p> <p><u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: aucune mention sur le respect des lois nationales, de l'égalité des femmes et des hommes, du travail des enfants, de la discrimination, de la consommation d'alcool de l'usage de stupéfiants ou autres substances, de la fraude et corruption ainsi que des violences basées sur le genre. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u>: aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.</p>
EPB CONSTRUCTION		Montant TTC	<p><u>Absence de la méthodologie de réalisation des travaux.</u></p> <p>Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant). ;</p> <p><u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: aucune indication sur le respect des lois nationales.</p> <p>Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u>: aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.</p>
ENERGIE DU CONGO	1 234 765 086	Montant HT	<p><u>Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS)</u> sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH / SIDA, l'hygiène du chantier et l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI), etc.</p> <p>•<u>Non-conformité de l'attestation de non faillite</u>. Elle date de neuf mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 14 /02 /2019.</p> <p>•<u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: Non détaillé de manière explicite et exhaustif sur la discrimination, l'égalité des femmes et des hommes malgré l'engagement de respecter les lois en vigueur. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u>: Aucune mention des préventions des IST et du VIH / SIDA et sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.</p> <p>•<u>Non-conformité de l'attestation de non faillite</u> qui date de neuf mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 14 /02 /2019.</p> <p>•<u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: aucune mention sur la fraude et corruption et usage des stupéfiants et autres substances. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u>: Aucune mention la sensibilisation des populations avant le démarrage des travaux et et sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux.</p>
CENTRAL BTP	652 548 230	Montant HT Et propose un rabais de 64 316 160 F CFA HT (4% sur le montant total HT)	<p><u>Absence de la patente de l'année en cours (2019)</u></p> <p><u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes</p> <p>•<u>Non-conformité de la patente en cours sans date de signature.</u></p> <p>•<u>Non-conformité de l'attestation de non faillite</u> qui date de huit mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le du 25 /04 /2019.</p> <p>•<u>Non-conformité de la durée de la validité des offres</u>: n'a pas précisé dans son offre la durée de la validité de son offre</p> <p>• <u>Non-conformité du code de conduite (ESHS)</u>: le groupement n'a pas pris un engagement concernant : (i) respect des lois nationales (ii) consommation d'alcool pendant le travail (iii) usage de stupéfiants ou autres substances (iv) fraude et corruption et (v) violences basées sur le genre (VBG) et violences contre les enfants (VCE) ;</p> <p><u>Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES – E)</u>: le groupement Congo Vision Investment & AIBTP-CONCEPT hormis les mesures de sécurité des employés et de protection de l'environnement, le plan de gestion environnementale et sociale de l'entreprise (PGES – E) n'est pas détaillé. Aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts</p>

SOCIETEZHENGWAI	1 157 904 000	Montant TTC	pendant l'exécution des travaux. Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
ITALY CONSTRUCTION	1 235 453 326	Montant HT	<u>Absence de l'attestation de non faillite.</u> Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes
GPT CONGO VISION/AIBTP-CONCEPT	1 231 041 162	Montant TTC	<u>Absence de quitus CNSS en cours de validité.</u> Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.
GRAPHI-CONGO	995 895 937	Propose un de 28 308 109 F CFA TTC (2,5% sur le montant total TTC)	<u>Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant) ;</u> •Non-conformité du code de conduite (ESHS) : aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES - E) : pas explicite et exhaustif. Aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux. Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
RAZEL FAYAT	1 132 324 353	Montant HT	•Non-conformité de la lettre de soumission (pas de nom du signataire) conformément aux dispositions de l'article 12 des IS du DAO Non-conformité de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant non signée)). •Absence du quitus CNSS en cours de validité par contre elle joint un reçu de caisse qui date de décembre 2018 ; Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Pas des engagements sur le travail pour enfant, la consommation de la drogue et sur la violence contre les enfants. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes.
CHINA XINMA ENGINEERING	1 391 236 320	Montant HT et propose un rabais de 5% sur le montant total HT Montant TTC	•Non-conformité de la patente (sans date de signature). •Absence du quitus CNSS par contre elle a joint un certificat de non redevance dont la date de signature n'est pas lisible. •Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Pas des engagements fermes sauf sur (i) Respect des lois nationales (ii) Equipement de protection individuel (EPI) et (iii) Usage de stupéfiants ou autres. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. •Non-conformité du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES - E) : Absence (i) Sensibilisation des populations avant le démarrage des travaux (ii) Mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux. •Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
SERRU-TOP	1 259 811 100	Montant HT	Absence de l'attestation de non faillite datant de moins de six mois Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Pas des engagements sur la consommation d'alcool, et autres substances, des installations sanitaires. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. •Sur la vérification du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES - E) : Aucune mention sur les mesures d'atténuation et de bonification des impacts pendant l'exécution des travaux c'est-à-dire la cohérence résumée dans ce tableau entre : Non-conformité du plan d'hygiène et de sécurité (PHS) sur chantier aucune mention sur les préventions, les consignes des accidents, la santé du personnel et la prévention des IST et du VIH/SIDA, l'hygiène du chantier, etc.
TERASCOM INTERNATIONAL	1 015 711 318	Montant TTC et propose un rabais de 28 346 230 F CFA TTC (3% sur le montant total TTC)	•Non-conformité du code de conduite (ESHS) : Non détaillé en dehors de la mise en œuvre du plan de gestion de l'hygiène et de la sécurité et Equipement de Protection individuel. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Absence du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES - E).
KASS TOUR AUTOMOBILE (14)	1 198 879 970	Montant HT	•Non-conformité de la lettre de soumission (pas de nom du signataire) conformément aux dispositions de l'article 12 des IS du DAO Absence de la confirmation par écrit de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire conformément aux dispositions de l'article 20.3 des IS du DAO (attestation du pouvoir habilitant). •Non-conformité de l'attestation de non faillite qui date de huit mois au lieu de six mois comme prévu dans le dossier d'appel d'offres (DAO) car elle a été signée le 01/03/2019.
CONGO ENGINEERING	944 874 342	Aucune précision sur le montant de l'offre si elle est en hors taxes (HT) ou toutes taxes comprises	•Pas de garantie de soumission ; •Non-conformité du code de conduite (ESHS) : La société INDEX-MULTISERVICES a juste joint l'Equipement de protection individuel (EPI) et l'usage de stupéfiants. Aucun engagement, aucune mise en œuvre et contrôle des engagements sur les préventions des violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) sur le chantier et dans les communautés avoisinantes. Absence du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise (PGES - E) :
INDEX-MULTISERVICES (15)	1 131 380 380 997 758 390	(TTC).	

ii) Les noms des soumissionnaires et les prix des offres ayant été évaluées

Soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/avec rabais	Ajouts pour omission	Total des prix
ERICO	1 452 889 909	0	1 452 889 909
MBTP	1 578 560 300	0	1 578 560 300
CONTINENTAL CONSTRUCTION COMPANY	1 731 954 485	0	1 731 954 485

iv) Données sur le marché attribué

Libellé

Soumissionnaire
Montant (F.CFA TTC)

Données sur le marché attribué

ERICO
1 452 889 909

N.B.

Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Unité de Coordination du projet DURQuaP dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication officielle des résultats.

Fait à Brazzaville, le 10 janvier 2020.

Le Coordonnateur du DURQuaP
BATOUNGUIDIO

INTERVIEW

Romain-Arnaud : « Meditect est une application gratuite qui permet de vérifier l'authenticité des médicaments »

Romain Renard et Arnaud Pourredon ont mis au point une application « Meditect » pour permettre de détecter les faux médicaments et d'aider l'Afrique à lutter contre le fléau. Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, les deux startups ont présenté leur projet, l'originalité de l'application, la possibilité d'accès et leurs partenaires avec des laboratoires.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Qu'est-ce qu'un faux médicament ?

Romain : L'Organisation mondiale de la santé a récemment clarifié la terminologie concernant les faux médicaments : on parle officiellement de produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés. Ces produits peuvent être des médicaments sans principe actif, qui n'ont donc aucun effet thérapeutique. Ils peuvent être sous ou sur dosés, impliquant respectivement un effet thérapeutique trop faible ou un effet trop important, pouvant s'avérer dangereux. Enfin, on trouve les médicaments toxiques qui contiennent des substances dangereuses introduites de manière délibérée ou accidentelle, qui présentent des risques néfastes, voire mortels, pour le patient. Dans tous les cas de figures, ces médicaments sont dangereux pour les patients, soit parce qu'ils n'agissent pas sur le mal comme ils le devraient, soit parce que leur composition est nocive.

L.D.B. : Qu'est-ce qui vous a motivés à mettre au point l'application Meditect ?

Arnaud : À la suite du séisme survenu en avril 2015 au Népal, je me suis rendu sur place dans le cadre d'une mission humanitaire. En charge de la dispensation des médicaments, j'ai rapidement réalisé que je n'avais aucun moyen de m'assurer de l'authenticité des médicaments à distribuer aux populations sinistrées par la catastrophe. Je découvrais



Arnaud Pourredon et Romain Renard

alors le fléau d'ampleur planétaire que sont les faux médicaments. Nous avons donc décidé de créer une solution pour permettre aux acteurs de la chaîne de distribution du médicament, notamment aux patients, de vérifier l'authenticité de leurs médicaments.

L.D.B. : Quelle est l'originalité de cette application par rapport à d'autres solutions au problème des faux médicaments ?

Arnaud : Contrairement aux autres solutions qui s'adressent généralement à un seul acteur de la chaîne du médicament, nous avons développé une solution adaptée aux spécificités de chaque acteur-clé de l'industrie pharmaceutique africaine. Notre solution est donc dérivée en trois volets.

Tout d'abord, l'application Meditect Patient, une application gratuite qui permet aux patients de vérifier l'authenticité de leurs médicaments en scannant leurs boîtes via leurs smartphones. Ensuite, l'application Meditect Pro, également gratuite, qui permet aux pharmaciens d'assurer la traçabilité de leurs médicaments et d'en certifier la provenance. Enfin nous proposons Meditect Lab, un tableau de bord personnalisé qui permet aux autorités de santé locales et aux laboratoires pharmaceutiques d'analyser les données de distribution de médicaments en temps réel, afin d'identifier les zones à risques et de lutter activement contre le trafic de médicaments falsifiés ou de qualité inférieure.

Romain : Pour les laboratoires, notre solution est drastiquement moins coûteuse que les solutions actuellement disponibles sur le marché pour ces acteurs (spectrophotomètre, étiquettes à gratter sur les boîtes de médicaments, etc.). Pour les patients et les pharmaciens, notre solution est 100% gratuite. Meditect propose donc une solution digitale inédite qui répond aux besoins de tous les acteurs de la chaîne du médicament, pour des coûts réduits comparés aux solutions actuellement disponibles sur le marché.

L.D.B. : Depuis quand l'application est-elle accessible ? Et a-t-elle permis de détecter des produits médicaux falsifiés ?

Arnaud : L'application est

disponible sur iOS et Android en Côte d'Ivoire et permet dès lors de déterminer l'authenticité des médicaments délivrés par notre laboratoire pharmaceutique partenaire.

L.D.B. : Comment fait-on pour accéder à la plateforme ?

Arnaud : Deux applications sont disponibles gratuitement en Côte d'Ivoire sur smartphone. Une fois l'application téléchargée, l'utilisateur peut commencer à scanner les médicaments de nos laboratoires partenaires. Après avoir scanné les produits, il renseigne son numéro de téléphone afin d'obtenir une récompense sous forme de crédit Internet.

L.D.B. : L'entreprise a-t-elle noué des partenariats avec les laboratoires et établissements sanitaires sur le continent ?

Romain : Meditect a signé un premier partenariat commercial avec le laboratoire pharmaceutique français UPSA afin de sécuriser un des leurs médicaments contre la douleur et fièvre de type effervescent qui est, par ailleurs, le médicament le plus utilisé d'Afrique francophone. Ce partenariat couvre d'abord la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, plusieurs centaines de pharmacies partenaires utilisent le service. Nous avons également le soutien du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, de l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire et des acteurs engagés sur le terrain.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

PIRATERIE MARITIME

Forte augmentation des attaques dans le golfe de Guinée

Les experts français ont recensé trois cent soixante actes de piraterie dans le monde en 2019. Deux fois moins qu'en 2011.

Les raisons: des attaques en régression dans la corne de l'Afrique, mais en augmentation au large du Nigéria. Un tiers (111 sur 360) des actes de piraterie recensés dans le monde en 2019 ont eu lieu dans le golfe de Guinée - dix-neuf pays bordent la zone -, selon le rapport du Maritime Information Cooperation & Awareness

Center (Mica Center), le centre d'expertise français en sûreté maritime. Cette zone concentre à la fois les attaques dans les eaux internationales (piraterie) et dans les eaux territoriales, voire au port (brigandage). Le golfe de Guinée, c'est six mille kilomètres de côtes du Sénégal à l'Angola, quatre mille navires par jour, un million de tonnes

de poissons pêchés chaque année et 10% du pétrole mondial. C'est un trésor de ressources. Premier type d'acte : les enlèvements d'équipages contre rançon. En 2019, cent quarante-six personnes ont été kidnappées par des pirates, soit un tiers de plus que l'année précédente. Deuxième type d'actes : le bunkering, c'est-à-dire le vol de car-

gaisons d'hydrocarbures. En 2019, 42 tankers ont été la cible d'attaques ou de tentatives. Les experts ont relevé la concordance entre le prix moyen du baril de pétrole et la recrudescence de ces vols. Autre donnée : en 2019 les actes de piraterie près des côtes ont triplé en comparaison avec 2018. «Ce phénomène peut s'expliquer

par le mauvais temps qui a régné sur la majeure partie de la zone entre juin et octobre 2019 et qui a obligé les délinquants et criminels à opérer le long des côtes», indique le rapport. Des événements plus rares ont également été recensés, comme la série de cinq attaques la même nuit de décembre 2019, au large du Gabon.

Noël Ndong

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département de la prévention, sensibilisation et communication, le chef de division communication est chargé de :

- élaborer les projets de stratégies de communication pour la réduction de la corruption ;
- mettre en œuvre le plan de communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- élaborer les projets de plans de prévention et de sensibilisation annuels ;
- élaborer les différents supports de communication ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance
- élaborer les projets de programmation des activités hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et annuelles ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUPS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corrup-

tion et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;

- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe de communicateurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion de la communication ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine des sciences et techniques de la communication ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine des enquêtes et de l'information, l'éducation et la communication ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe

dans un environnement dynamique et exigeant;

- avoir des compétences techniques dans le domaine de la communication;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3.
- Un extrait d'acte de naissance
- 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur

du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division communication du département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication a pour missions de :

- élaborer les stratégies de prévention ou de réduction de la corruption ;
- mettre en œuvre les plans de communication annuels ;
- élaborer les programmes d'activité du département ;
- préparer la mobilisation des partenaires publics et non gouvernementaux à la prévention et à la lutte contre la corruption ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUPS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la

lutte contre la corruption ;

- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe de communicateurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion de la communication ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) dans les domaines des sciences et techniques de la communication ou des sciences humaines ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;

-avoir des compétences techniques dans le domaine de la communication et des relations publiques;

- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3.
- Un extrait d'acte de naissance
- 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Chef de département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

Clément MOUAMBA.

TRÔNE BATTLE

Evrad Styve Nkodia remporte la compétition

Danseur congolais et membre du groupe de krump brazzavillois, Armée street, Evrad Styve Nkodia s'est imposé face à d'autres candidats lors de la compétition de danse, Trône battle, qui s'est tenue le 9 janvier à l'Institut français du Congo (IFC).

C'est difficilement, au terme d'une compétition très serrée, que le jeune danseur a pu arracher ce titre tant convoité de « Roi du krump ». Une victoire gratifiée par un certificat de participation, un trophée, une prestation solo à la finale du festival Nsaka dance et un voyage pour Paris (France). Pour Evrad Styve Nkodia, 24 ans d'âge et étudiant en gestion comptable, ce prix est une lueur d'espoir en ses rêves, le résultat de ses nombreux sacrifices et l'un de ses meilleurs souvenirs avec son

groupe Armée street, dont il a rejoint en 2015.

Ils étaient au total dix-huit candidats à défendre chacun son talent et ses valeurs au son de beats hip-hop (partie basse d'un morceau, fréquemment composée de l'enregistrement en boucle d'un rythme ou d'une partie de mélodie). Dans un premier temps, ces prétendants au titre de Trône battle se sont, chacun, présentés au public par une démonstration. Puis, s'en sont suivis six passages de freestyle ou battle en duel, emportant quelques-uns dans la transe de cette passion pour le krump.

A les regarder, on se croirait dans un tourbillon, tellement les mouvements exécutés avec maîtrise se déployaient à grande vitesse. Le stomp (les pieds frappant lourdement le sol), le chest pop (la poitrine qui se bombe donnant l'impression de convulser vers le haut), le arm swing (mouvement de bras imitant le jet d'un projectile ou un coup de poing avec les mains ouvertes) auxquels s'ajoutent les mimiques (langue tirée, front plissé, bouche ouverte, regards provocateurs). Un show ambiancé avec des cris et motivations de la part d'un public, essentiellement jeune.

« Danse fascinante, obscure et enragée, le krump se tient de plus en plus dans la lumière grâce à cette compétition, qui à ce jour devient la plus grande



Le vainqueur du Trône battle 2020 Adiac

au plan national », a souligné un membre du jury. Et d'ajouter : « Je suis d'ailleurs la seule femme à avoir fait du krump sur ce tatami ce soir. Je ne crois pas que ce ne soit réservé qu'aux hommes car en chacun de nous, il y a

de l'énergie à partager et des choses à exprimer par le krump. Cela peut-être un passé douloureux, un handicap, un échec, etc. » Notons que la participation au « Trône battle » n'est pas que pour les danseurs de Braz-

zaville. La compétition, initiée par Armée street en 2018 avec l'appui des ateliers Sahn et de l'IFC, s'est également ouverte, cette année, aux danseurs provenant de la République démocratique du Congo.

Merveille Atipo

« Je suis d'ailleurs la seule femme à avoir fait du krump sur ce tatami ce soir. Je ne crois pas que ce ne soit réservé qu'aux hommes car en chacun de nous, il y a de l'énergie à partager et des choses à exprimer par le krump. Cela peut-être un passé douloureux, un handicap, un échec, etc. »

SLAM

« Cimetière hydraulique », le nouveau single de Mariusca Moukengue

En ligne depuis fin décembre 2019, « Cimetière hydraulique » est une ode à l'éveil, un appel d'affirmation et de retour aux véritables valeurs de l'africanisme pour une Afrique ensoleillée.

Sur une musique toute douce aux sonorités africaines, Cimetière hydraulique s'ouvre sur ce message de l'écrivaine franco-sénégalaise, Fatou Diome, à la jeunesse africaine, « Et moi, j'aimerais dire à la jeune fille africaine de guérir de sa mémoire. Le ressentiment, ce n'est pas un projet, le ressentiment ce n'est pas un avantage. C'est un frein à tout ce que vous pourriez essayer dans votre vie. Le ressentiment vous retient, vous restreint, vous limite. Donc, je voudrais que la jeunesse africaine d'aujourd'hui se dise : nous sommes à égale dignité avec n'importe qui d'autre ».

Dans ce single de moins de quatre minutes peint d'un décor essentiellement africain, Mariusca Moukengue évoque notamment les questions du souvenir de la colonisation, la rage de se développer, la beauté de la diversité, l'éveil du peuple africain, le rêve occidental, la trahison, l'illusion...

A travers les différents couplets de ce chant, la slameuse aborde, en premier, le souvenir de l'esclavage et de la colonisation

afin de rappeler aux Africains qu'avant et après ces deux périodes, l'Afrique avait et aura toujours une histoire à partager et des valeurs à défendre avec d'autres peuples. D'où son refrain, « Le jardin n'est beau que

par la diversité de ses fleurs. Dites-moi ce qui fait l'essence de l'arc-en-ciel, je vous dirai ce qui fait le sens de l'humanité sous ce ciel ».

Pour la jeune artiste, l'heure n'est pas à l'apitoiement ou

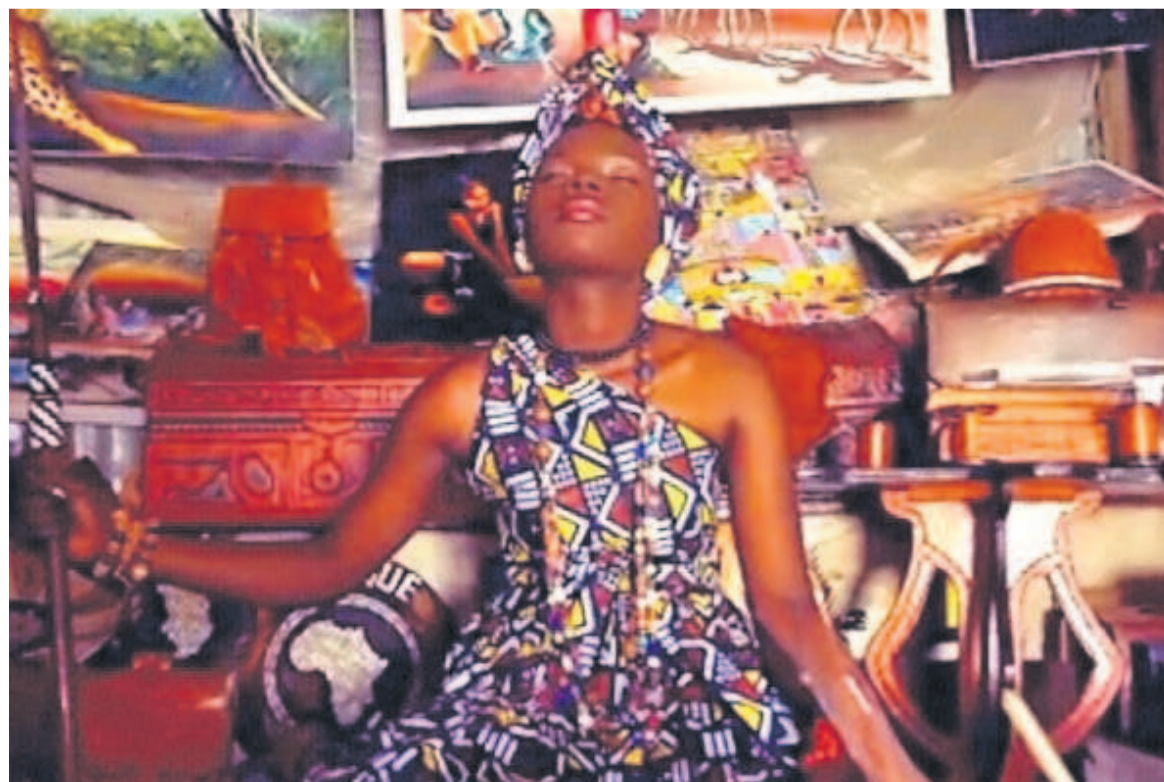
à une rancune sans bénéfice. L'Afrique doit simplement se lever et écrire sa plus belle histoire en s'inspirant des leçons du passé pour construire un futur radieux. Ainsi, pour elle, l'égoïsme, la cupidité, la cor-

ruption, l'aliénation culturelle, les guerres incessantes et le tribalisme, la paresse et biens d'autres antivaleurs sont à bannir. Et ce qu'il faut plutôt adopter, ce sont des valeurs d'unité, de paix, de travail, d'amour et d'affirmation de soi, etc.

Amoureuse du slam depuis 2015, Mariusca trouve dans cet art, la meilleure façon de faire des suggestions, de revendiquer les droits des sans-voix et de clamer son idéal. « Cimetière hydraulique » fait suite à son maxi single « Slamourail », sorti en 2018, et s'inscrit parmi ses projets phares de l'an dernier. Un véritable attachement au slam qui lui a permis de mettre sur pied le programme « Slamunité », un projet de promotion du slam en milieu juvénile conflictuel, en collaboration avec des organismes privés ou publics.

Notons que Mariusca été retenue en sélection officielle du Marché des Arts et de Spectacle d'Abidjan (Masa 2000) et a bien d'autres projets en réserve pour cette année.

M.A.



Un cliché du clip vidéo du single « Cimetière hydraulique » Adiac

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Georges Balandier, un africaniste

L'acte 3 en hommage à Georges Balandier tenu, le 10 janvier, à l'Institut français du Congo a permis aux six acteurs participant à l'écriture du livre « Retour aux Brazzavilles noires », de revisiter les problématiques qui y ont été présentées.

Ce livre disponible a été préfacé par Monique Hirschhorn, publié aux éditions L'Harmattan avec le concours de l'Unesco, de géopolitique africaine, de l'AISLF et de l'Ambassade du Congo en France, en octobre dernier, suite au colloque de 2017, tenu à Brazzaville dans lequel on trouve la contribution d'articles en termes de témoignages et d'allocutions de ces différents acteurs, tous professeurs parmi lesquels : Yvon Norbert Gambeg, Gandou d'Isseret, Joachim Emmanuel Goma Thetet, Henri Ossebi, Régine Tchicaya Oboa, ...

Le public venu nombreux a été essentiellement composé d'étudiants en sociologie. Il a découvert le livre et, bénéficié des communications enrichissantes de ces six acteurs. Les signataires ont expliqué tour à tour leur contribution. Pour l'historien Joachim Emmanuel Goma Thetet, il a fait savoir que c'est son expérience personnelle qui la conduit vers Balandier en découvrant un certain nombre de choses sur le mouvement kimbanguiste et le messianisme congolais dans sa dimension lors de ses études universitaires en France « C'est Georges Ba-

landier qui, le premier, avait écrit dans les années 50 sur ce mouvement. Pour le colloque qui a donc eu lieu j'ai pensé revisiter l'œuvre de Balandier sur ce plan en y apportant ma contribution », a-t-il dit, tout en considérant Georges Balandier comme le premier historien des messianismes et syncrétismes congolais.

L'apport de Gandou d'Isseret dans cette contribution s'est porté sur la construction de l'ordre et la domination symbolique chez Georges Balandier. Ce dernier montre que les peuples noirs travaillent, ils ne sont pas passifs. Pour lui, c'est une illusion de croire que ces peuples noirs sont des peuples qui n'agissent pas qui se contentent de recevoir ce qui vient d'ailleurs. En réalité, ces peuples noirs travaillent et produisent beaucoup, a-t-il dit à l'Etat français. Il ne faut pas croire que nous nous contentons de leur déverser la civilisation, la culture. En réalité, ils subtilisent cette culture pour leur donner un nouveau sens et un nouveau contenu. Les africains, les noirs particulièrement, agissent et ne se contentent pas de recevoir.

Quant à Régine Tchicaya Oboa,

elle a contribué, sur Georges Balandier, au commencement de la sociologie du travail en Afrique noire. Pour elle, Georges Balandier est un précurseur en sociologie du travail, il a écrit le travail en Afrique. Les informations qu'il rapporte dans ces ouvrages sont encore visibles jusqu'à ce jour.

« Je pense qu'il y a beaucoup de survivances de ce qu'il a décrit. Georges Balandier était un visionnaire par rapport à l'époque, son apport est une grande contribution pour la sociologie du travail en Afrique particulièrement au Congo. » a-t-elle dit.

Pour sa part, l'ambassadeur Henri Ossebi a signé sur le politique par le bas chez Georges Balandier. Pour lui, il y a plusieurs manières d'aborder le politique au sens anthropologique, c'est-à-dire toute la dimension relative aux phénomènes de pouvoir, de domination, d'assujettissement, de contrôle social que l'on pensait inexistant dans nos sociétés mais qui, à partir de Balandier, prennent un écart particulier parce qu'il dit qu'il y a du politique dans toutes les sociétés y compris dans les coins les plus reculés.



L'auditoire à diac

Pourquoi le politique par le bas ? Explique l'ambassadeur, parce que toutes les questions relatives au politique en Afrique ont été soit associées à la politique, soit associées directement à l'approche par le haut généralement utilisé par les constitutionnalistes, c'est-à-dire, on étudie le politique à travers les relations entre les différents pouvoirs, donc l'approche juridictionnelle du politique s'est avérée insuffisante aux mécanismes qu'on ne voit pas évidemment.

Il pense que la méthodologie qu'utilise Georges Balandier a privilégié le contact direct avec les acteurs qui font l'évènement. Rappelons que Georges Balandier est un ethnologue et sociologue français, il est l'un des anthropologues et sociologues africanistes de langue française les plus connus aujourd'hui. Trois

ans après sa disparition, ce « retour » aux sources congolaises de ses travaux rassemble ici les contributions présentées lors du colloque qui lui a été dédié à Brazzaville en 2018, par des universitaires locaux et par leurs collègues venus d'ailleurs. Une manière d'appropriation individuelle et collective de l'empreinte intellectuelle, toujours présente, de cet inoubliable « élève de l'Afrique », comme il aimait le dire. Né en 1920, mort en 2016, Georges Balandier est auteur de plusieurs ouvrages. « Retour aux Brazzavilles noires » est un ouvrage collectif dans lequel se trouvent les contributions des huit acteurs. Cette cérémonie d'hommage s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Congo, d'un représentant de la mairie de Brazzaville et celui de la culture.

Rosalie Bindika

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
96, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

IATA

HARIOM TRAVELS

Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le Monde est à vous

NÉCROLOGIE

Stévy Oba, agent des Dépêches de Brazzaville, Bassoua Peggy et la famille Vintsé annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de son époux, papa, fils et oncle Vintsère Hervé Silvère, survenu le 7 janvier 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au 31 bis rue Ndolo Talangai (réf : pharmacie le Vert d'ô).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

13 janvier 2009 - 13 janvier 2020
11 ans déjà que Doudou Servais Mouala a quitté la terre des hommes.

En ce jour de triste anniversaire, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu de ne se souvenir que du bien qu'il a fait durant son passage sur terre. D'implorer la miséricorde divine pour le repos de son âme afin qu'il ait la grâce de prendre part au banquet royal pour l'éternité.

Nous ne l'oublierons jamais. Et il reste présent dans nos cœurs.



Stanislas Okassou, la famille et les enfants Okombo Ngassaki ont le profond regret de faire part du décès de leur enfant, père, grand-père et oncle, le Dr Valentin Okombo Ngassaki, survenu le 7 janvier à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial, non loin de l'arrêt de bus Casis à Nkombo.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Michel Ngoubili, Rufin Serge Ngouaka, Simona Djimbi, Jean Missié et Reich Tsoumou ; la veuve Bitu née Tsou Marie, Marie Nzeli, Isabelle Bitu, les enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père, oncle et grand-père, Jonas Tsoumou, cadre de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), survenu le 7 janvier 2020 à Kinshasa des suites d'une courte maladie.



La veillée mortuaire se déroule au n°24 bis, rue Mana à Moukondo, derrière l'Eglise évangélique du Congo.

La date du rapatriement du corps ainsi que le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La phase retour débute le 23 janvier

Après plus de trois semaines de trêve, la plus grande compétition du football congolais reprend ses droits le 23 janvier à Brazzaville. Durant treize week-end, les amoureux du ballon rond assisteront, jusqu'au 19 avril, à quatre-vingt-onze rencontres de haute facture, dans quatre stades du pays.

Parmi les rencontres les plus attendues de cette étape de la compétition, les supporters peuvent noter la rencontre du 26 janvier entre le quatrième du championnat Diabes noirs et le septième V Club Mokanda. Malgré l'écart actuel et le match nul (1-1) à l'aller, les deux équipes étaient coude à coude au début de la compétition. Il faut également suivre le match entre Etoile du Congo et l'Ac Léopards de Dolisie(1-1 au match aller). Le déplacement des Diablotins à Owando où ils seront reçus par Otho le 2 février reste également à suivre avec attention. Le plus grand derby de la compétition, le match qui oppose les deux meilleures équipes de la capitale, à savoir Diabes noirs et Etoile du Congo aura lieu le 16 février, dans le cadre de la dix-septième journée du championnat. Après plusieurs défaites qui lui ont été infligées par Etoile la saison dernière, Diabes noirs a pu venir à bout de l'Etoile (1-0), lors de la phase aller. Cette fois-ci, les Stelliens se laisseront-ils encore dominer ? Les Diablotins sont-ils prêts à empêcher de façon successive la lumière de leur adversaire de briller ? Rendez-vous le dimanche 16 février, à 16h, au stade Alphonse



As Otho, leader du championnat / credit photo Pachel Mpan

Massamba-Debat.

Notons qu'une semaine avant, l'Etoile du Congo sera face à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) et l'équipe de Diabes noirs sera accueillie au complexe sportif de Pointe-Noire par Nico-Nicoyé tandis que la semaine qui suivra le match Diabes noirs- Etoile du Congo permettra aux jaunes et noirs, à leur tour, d'affronter la JST.

Si la phase aller s'était bien déroulée dans son ensemble, la réussite

de la deuxième et dernière phase du championnat congolais, saison sportive 2019-2020 reste l'un des paris que la Ligue nationale de football devrait relever au cours de cette année. L'exécution des matchs retour du championnat reste la partie la plus décisive voire même tendue de la compétition. En effet, les quatorze équipes en lice chercheront d'une manière ou d'une autre à bien se positionner ou se repositionner afin de non seulement sauver leur image mais

aussi se maintenir en ligue 1.

Au regard des rencontres qui se sont déroulées, la phase aller a permis aux habitués de la compétition comme Etoile du Congo, Fc Kondzo, Diabes noirs ou Ac Léopards d'observer la température du tournoi avant, sans nul doute, d'appuyer sur l'accélérateur pendant cette phase. Condition sine qua non pour ceux qui veulent avoir une bonne place à la fin de la compétition. Cet argument n'est pas du goût des clubs comme As

Otho et la Jeunesse sportive de Talangaï qui avaient mis le paquet dès les premières journées du championnat. Une stratégie offensive qui leur a respectivement garanti la première et la deuxième place au sommet du podium avant de commencer sereinement la deuxième partie. Certaines équipes, à l'image d'As Cheminots et Tongo Fc peinent à convaincre dans leur prestation. D'autres par contre, comme le Racing club Brazza(RCB), découvrent pour la première fois le haut niveau du football congolais et tentent soit peu de se conformer au rythme des anciens.

Classement à l'issue de la phase aller

- 1-As Otho 33 pts
- 2-JST 26 pts
- 3-Cara 23 pts
- 4-Diabes Noirs 21 pts
- 5-Fc Kondzo 21 pts
- 6-Patronage 19 pts
- 7- V Club Mokanda 18 pts
- 8-Etoile du Congo 16 pts
- 9-Ac Léopards 15 pts
- 10-Inter club 14 pts
- 11-RCB 14 pts
- 12-Nico-Nicoyé 12 pts
- 13-As Cheminots 08 pts
- 14-Tongo Fc 04 pts

Rude Ngoma

TENNIS DE TABLE

La Fédération prépare ses techniciens aux futures échéances

En attendant le championnat national et le prochain championnat de la région 3, la Fédération congolaise de tennis de table (FCTT) a organisé du 4 au 10 janvier à Brazzaville, grâce à l'accompagnement de la Fédération internationale, un stage à l'endroit des arbitres de premier niveau.

Durant sept jours, ces hommes et femmes venus des différentes ligues ont appris, découvert et se sont remémorés des notions ayant trait à l'arbitrage. Ce séminaire a, en effet, été basé sur l'interprétation de la loi et du règlement du tennis de table, l'organisation d'un tournoi ou d'une compétition ainsi que sur les cours de l'arbitrage.

Animé par l'expert de la Fédération internationale de tennis, l'Algérien Lanasri Saïd, ce stage est un cadeau de la Fédération internatio-

nale de tennis de table à la Fédération congolaise à la suite de l'organisation réussie, du 28 au 30 novembre, du championnat de tennis de la discipline, région 3. « Ces arbitres nous accompagneront dans nos différentes compétitions nationale et continentale. Nous

ne devons plus importer les arbitres parce que nous venons de marquer un pas vers l'avant, dans ce domaine. C'est grâce à l'appui de la Fédération internationale que cela s'est bien passé. Maintenant, nous pouvons encore organiser les compétitions

régionales », a estimé Jean Marie Okouna, président de la Fédération congolaise de tennis de table.

Au terme du séminaire, les stagiaires se sont dits émus par la qualité de la formation. Ils ont, par la même occasion, exprimé leur disponibilité afin de servir le ten-

nis de table. « Nous avons appris les bases de l'arbitrage et actuellement je me sens apte de diriger avec succès un match de tennis de table », a déclaré Milcia Loumbangou Niangu, une stagiaire.

A travers des cours théoriques couplés des parties pratiques, ce moment d'échange qui s'était transformé en espace de complémentarité a permis aux participants ainsi qu'à l'expert de se mettre à jour. « Beaucoup de satisfaction mais aussi une remise en cause par rapport à tout ce qui s'est passé durant ce séminaire. En général, tout s'est bien passé et je crois qu'ils ont beaucoup appris et sont capables de bien appréhender les contours de ce sport », a lâché l'expert Algérien.

Notons qu'à la fin du séminaire, chaque seminariste a bénéficié d'un certificat de fin de formation octroyé par Lanasri Saïd et la FCTT.



Les séminaristes posant avec les officiels/Adiac

« Nous avons appris les bases de l'arbitrage et actuellement je me sens apte de diriger avec succès un match de tennis de table »

Rude Ngoma

CRISE À L'UNIKIN

Félix Tshisekedi s'implique

L'Université de Kinshasa ne sera pas fermée. Telle est la mesure phare ayant sanctionné la 17^e réunion ordinaire du Conseil des ministres présidée le 10 janvier à la cité de l'Union africaine par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. De quoi rassurer les esprits et, surtout, couper court à la vile rumeur distillée dans la ville haute sur une prétendue interruption de l'année académique 2019-2020.

Comme l'a expliqué le ministre de la Communication et Médias, Jolino Makelele, dans son compte-rendu, la suspension des activités sur le campus de Kinshasa n'était dictée que par le souci de rétablir rapidement un climat de sérénité nécessaire au bon fonctionnement de cette institution universitaire.

Très attendu dans la gestion de ce sulfureux dossier après la tension consécutive aux récentes escarmouches observées au campus de Kinshasa entre les forces de l'ordre et les étudiants en furie manifestant contre la hausse des frais académiques, Félix Tshisekedi devrait puiser, dans ses ressorts, l'intelligence nécessaire afin de trouver le point d'équilibre susceptible de

dénouer la crise qui s'est installée en milieu universitaire.

Usant de tact et d'un sens élevé de discernement, le chef de l'Etat a, d'emblée, soutenu le processus d'identification des étudiants en ordre initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire. La dernière découverte des armes et munitions dans le home 8 par la garde universitaire, dans la foulée desdites manifestations, avait alerté l'opinion sur l'infiltration éventuelle du site universitaire par des présumés hors-la-loi. Ainsi donc, le relogement des étudiants réguliers dans les homes sera dorénavant précédé par cette opération d'identification devant conduire à une maîtrise parfaite de la masse



Félix Tshisekedi posant avec les étudiants de l'IBTP

estudiantine pour une meilleure gestion du campus. Sur le même ordre d'idées, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a donné son quitus pour l'exécution des travaux de réhabilitation des résidences universitaires qui, pour l'heure, se trouvent dans un piteux état et dans un délabrement très avancé.

Et devant les pertes en vies humaines (policiers et civils) et de nombreux cas de blessés, le président de la République a instruit le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, en collaboration avec le vice-Premier

ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières et, sous l'autorité du Premier ministre, d'identifier les inciviques afin qu'ils subissent la rigueur de la loi à travers des sanctions exemplaires.

Le chef de l'Etat s'est, par ailleurs, gardé de s'immiscer dans des considérations ayant trait à la structuration des frais académiques qui relèvent plutôt d'une gestion consensuelle entre les parties prenantes, en l'occurrence le Comité de gestion, l'Association des professeurs, l'Association des scientifiques, l'Association du personnel

administratif et technique et la coordination estudiantine.

A ce sujet, il est à noter que l'accord obtenu et signé dans ce cadre concernant les frais académiques, fixe à 490000 FC par an les frais pour les classes de recrutement et à 485000 FC pour les classes montantes. Cet accord engage toutes les parties signataires, sauf à établir la non-qualité de la délégation d'étudiants ayant engagé la communauté estudiantine sur ce front. Aux étudiants de prendre leur mal en patience.

Alain Diasso

INTERVIEW. ELS CORNELISSEN

« Nous avons les deux extrêmes dans nos collections »

Archéologiques ou ethnographiques, les collections de l'AfricaMuseum n'ont pas de secret pour l'archéologue qui y travaille depuis trente-cinq ans. En considérant ses deux bouts, le fonds archéologique va de l'acheuléen jusqu'à des collections de 2018, explique-t-elle. Dans cet entretien accordé au *Courrier de Kinshasa* dans l'ancienne section d'art et d'archéologie, elle revient notamment sur l'historique des fouilles réalisées en RDC en partant des plus anciennes menées à Kinshasa en 1920.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous nous aider à vous présenter à nos lecteurs ?

Els Cornelissen (E.C.) : Je suis Els Cornelissen, archéologue spécialisée en âge de la pierre tardif moyen en Afrique centrale. Au musée, je suis chef de département des sciences humaines (histoire et anthropologie culturelle), chef de service du patrimoine, responsable de la bibliothèque centrale et j'assure aussi la coordination et gestion des collections des archives.

L.C.K. : De quel patrimoine vous occupez-vous ici au Musée de Tshikanda ?

E.C. : Au service du patrimoine, je fais essentiellement de la recherche scientifique en histoire de l'art sur les collections ethnographiques et les collections archéologiques qui couvrent 300 000 ans jusqu'à assez récemment. C'est plutôt le travail que fait mon collègue Alexandre Livingstone Smith. Nous avons aussi des collections issues de l'anthropologie, de la technologie, c'est utiliser le présent pour comprendre le passé autant que l'on a recours au passé pour comprendre le présent, cela va dans les deux sens. Puisque nous travaillons essentiellement en archéologie avec la culture matérielle, cela permet aussi de comprendre comment cette culture matérielle a été faite par la société dont elle est issue. Une des matières qui est très forte en archéologie, c'est la poterie. Alexandre travaille avec des potières pour comprendre où elles vont chercher l'argile, quels sont tous les traitements qu'il subit avant de passer à la réalisation des poteries. Comment les pots sont montés, quelles techniques sont utilisées pour les

décorer et les cuire puis évidemment après ce qu'on en fait : dans quelles circonstances sont-ils utilisés. Pour mieux le comprendre, nous achetons une certaine production aux artisanes parce qu'elles y ont consacré du temps, pour montrer comment elles procèdent. Ces collections sont ici, nous y travaillons en essayant de restituer les gestes que nous avons observés dans la matière pour ainsi pouvoir comprendre les poteries que nous analysons en archéologie. Mais, la plupart des objets des anciennes collections portant les numéros d'inventaire de l'Etat belge sont avant tout préhistoriques et en pierre taillée. Ils n'ont pas toujours fait l'objet de fouilles archéologiques mais sont souvent des trouvailles fortuites des gens qui les ont collectées pendant des recherches géologiques ou des activités minières ou encore juste en creusant la terre. Le fait de travailler dans la terre, c'est ce que l'archéologie a de commun avec les creuseurs. Les objets collectés sont ceux qui ont subi une action humaine. Quand on commence à tailler la pierre, l'objectif est évidemment de produire un outil. Et lors de ce processus, il y a des débris, des déchets qui sont plus difficiles à reconnaître que l'outil et ne pourront pas être collectés. Ces collections sont déjà une sélection d'une sélection. C'est ainsi que nous avons très peu de données pour les dater, d'autant plus que notre méthode de préférence de datation, le radiocarbone, date des années 1950. Cette technique était à ses débuts en ce moment-là, donc tout ce qui a été trouvé avant n'a pas pu être daté. Du reste, elle a ses limites, elle ne dépasse pas les 40 000 ans. L'on peut comparer certains objets trouvés au Katanga mais également à la Gombe,



Els Cornelissen lors de l'expédition Boyekoli Ebale ya Congo en 2010 (DR)

à Kinshasa, sur la base de types d'outils. Cela laisse penser qu'il y a des industries de type acheuléens qui ailleurs sont datés jusqu'à 300 000 ans, voire 1,7 million d'années mais que l'on ne peut dater au Congo. Mais, c'est en les comparant avec des sites datés en Afrique de l'Est, en Afrique du Sud et du Nord que l'on peut donner une datation approximative. Ce sont les deux extrêmes que nous avons dans nos collections. Cela va de l'acheuléen jusqu'à des collections de 2010, 2017 et 2018.

L.C.K. : Des fouilles sont-elles organisées en RDC dans quel but ?

E.C. : Cela fait déjà « Une longue histoire » tout comme l'exprime la salle du musée qui porte ce nom. Alexandre a été le commissaire de cette salle basée sur les collections que nous pouvons montrer. Cette histoire est évidemment partielle parce qu'elle est conditionnée par les objets que nous pouvons mettre en vitrine. Les fouilles les plus anciennes en RDC remontent à 1920 à Kinshasa même, une période avant que nous ayons à notre disposition les techniques de datation. La dépression de l'Upemba est un exemple type d'autres fouilles systématiques faites dans les années 1957-1959, qui ont été reprises dans les années 1964-1965. Et la dernière fois que quelqu'un y est allé, c'était en 1988.

C'est une séquence qui remonte jusqu'au avant VI^e siècle de notre ère. Elle montre une certaine continuité et une discontinuité de l'occupation ou de l'histoire de la population de cette région. Il s'agit là de deux exemples, mais récemment, il y a eu l'expédition baptisée Boyekoli Ebale ya Congo (Etude du fleuve Congo) organisée en 2010 avec l'Université de Kisangani et trois institutions belges. Cette équipe devait avant tout inventorier la diversité mais il y avait aussi de la place pour des linguistes et des archéologues. Nous voulions comprendre la dynamique des populations au sein de la forêt équatoriale mais aussi les migrations bantou qui est un phénomène auquel l'on porte beaucoup d'attention lorsqu'on travaille en Afrique centrale. En été 2019, Alexandre Livingstone et Noémie Arazi de Groundworks ont été dans un projet mené en collaboration avec les universités de Kinshasa, Lubumbashi et l'Institut des musées nationaux du Congo. Ils ont observé les traces matérielles de la présence de Tippeo Tip et arabo-swahili dans l'Est du Congo, plus particulièrement dans la ville de Kasongo. Les thèmes sont assez vastes et variés avec des périodes relativement récentes. Je n'étais pas moi-même sur le terrain mais je pense aux matérialités collectées sur les rives du lac Tumba avec de nouveau cette idée d'occu-

pation de la forêt équatoriale. Mais comment en trouver les traces et les interpréter dans une région où il y a très peu de pierres disponibles ? Où est-ce que les gens se sont procuré la matière, qu'est-ce qu'ils ont investi ? Ce sont là mes préoccupations pour l'instant.

L.C.K. : Quel était le nœud de cette recherche menée en forêt équatoriale ?

E.C. : Pendant très longtemps, l'on se demandait si des gens avaient vécu dans la forêt équatoriale depuis très longtemps ou si leur présence était relativement récente. Savoir jusqu'où elle remonte ? Aussi, étant donné que dans la période coloniale l'on portait plus d'attention à la préhistoire qu'à l'histoire récente, les cartes archéologiques comportaient d'énormes vides au niveau de la forêt équatoriale. C'est dans les années 1970-1980 qu'une grande équipe allemande a utilisé les rivières comme accès à la forêt équatoriale. Et c'est en prospectant dans les rivières, à travers des enquêtes dans les villages, des fouilles limitées, etc., qu'ils ont pu reconstituer une occupation des lieux qui remonte au moins jusqu'il y a 2 500 ans grâce à différents types de poteries. C'est précisément leur succès qui nous a inspiré la participation à l'expédition de 2010. De nouveau, il n'y avait rien, aucun site archéologique. Sur les lieux mêmes, en prenant la peine de remonter des rivières pas très loin que nous sommes revenus avec les mêmes résultats : une occupation qui remonte jusqu'à 2 200 ans dans notre cas, un peu plus récent de trois cents ans que les précédents. Mais il y a tellement de défis dans les régions en ce qui concerne les couvertures archéologiques car il y a tant de vides ! Ils ne s'expliquent pas par une absence d'occupation ou d'histoire mais simplement par une absence de recherches. L'on sait que si l'on y va on va faire des découvertes, mais il faut y aller !

Propos recueillis par Nioni Masela

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° Relatif au recrutement du Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Secrétaire général est chargé des affaires juridiques, administratives et financières. A ce titre, il est chargé de :

- préparer tout document juridique et administratif;
- gérer les ressources humaines;
- élaborer, en collaboration avec l'ensemble des services, les plans et programmes de formation;
- assurer le renforcement des capacités du personnel;
- centraliser la rédaction des rapports de la Haute autorité de lutte contre la corruption;
- élaborer les prévisions budgétaires;
- assurer les engagements budgétaires;
- tenir la comptabilité des crédits;
- tenir la comptabilité matière;
- assurer la gestion du patrimoine.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Afri-

- caine sur la Prévention et la lutte contre la corruption;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées;
- avoir les capacités de leadership dans un environnement de travail exigeant;
- avoir des bonnes capacités de gestion, de communication et des relations interpersonnelles;
- avoir la maîtrise de la langue française;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise;
- être âgé d'au moins 30 ans;
- être titulaire d'un diplôme d'étude supérieure (minimum BAC+5) en administration ou en gestion financière ou un diplôme équivalent;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (5) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins sept (07) ans, dans le domaine administratif, juridique, financier ou économique;
- être de bonne moralité;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans

- un environnement dynamique et exigeant;
- avoir de bonnes capacités de gestion, d'analyse et de synthèse;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et de gestion;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation;
 - un curriculum vitae;
 - des copies légalisées de diplômes;
 - un certificat médical d'aptitude physique;
 - un certificat de nationalité;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de six (6) années, non renouvelable;
- ne pas avoir une fonction publique élective ou une activité professionnelle rémunérée;
- ne pas avoir des responsabilités au sein d'un parti ou d'une organisation politique;

- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Secrétaire général de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

**Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° Relatif au recrutement des enquêteurs-investigateurs de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'enquêteurs-investigateurs de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Les enquêteurs-investigateurs ont pour mission de réaliser des missions d'enquête et d'investigation.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant;
- avoir des bonnes capacités d'enquêteurs;
- avoir la maîtrise de la langue française;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise;
- être âgé d'au moins 30 ans;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) dans les domaines des sciences et techniques de la communication ou des sciences humaines, en administration, économie, finances, fiscalité, douanes ou en gestion des organisations ou des systèmes ou un diplôme équivalent;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle;
- être de bonne moralité;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir une bonne aptitude à conduire des enquêtes ou des investigations en milieu professionnel;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logi-

ciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
-avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation;
 - un curriculum vitae;
 - des copies légalisées de diplômes;
 - un certificat médical d'aptitude physique;
 - un certificat de nationalité;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission des enquêteurs-investigateurs est de cinq (5) ans, non renouvelable;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste d'enquêteur-investigateur de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

**Le Premier Ministre, Chef de gouvernement, Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°

Relatif au recrutement du Président de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Président de la haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Président coordonne et oriente les activités de la haute autorité de lutte contre la corruption.

A ce titre, il :

- assure la mise en œuvre de la politique nationale de la prévention et de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées;
- veille à l'exécution du programme d'action et à l'application du règlement intérieur de la Haute autorité de lutte contre la corruption;
- gère les ressources humaines, matérielles et financières;
- assure la communication;
- passe les marchés, contrats et conventions liés au fonctionnement de la Haute autorité de lutte contre la corruption, dans les limites de ses attributions;
- représente la Haute autorité de lutte contre la corruption auprès des autorités et des institutions nationales;
- reçoit les plaintes et les dénonciations contre les actes de corruption et les infractions assimilées;
- diligente les enquêtes et investigations et veiller à leur bon déroulement;
- este en justice, au nom de la Haute autorité de lutte contre la corruption;
- assure l'exécution et le contrôle des décisions prises et des recommandations faites par la Haute autorité de lutte contre la corruption;
- promouvoit la coopération avec les organismes de lutte contre la corruption et les infractions assimilées;
- suit l'exécution des décisions de justice rendues en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées;
- crée et assure la gestion de la banque de données sur la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées;
- dresse un rapport annuel d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE :

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées;
- avoir les capacités de leadership dans un environnement de travail exigeant;
- avoir des bonnes capacités de gestion, de communication et des relations interpersonnelles;
- avoir la maîtrise de la langue française;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise;
- être âgé d'au moins 45 ans;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum

BAC+5) en droit, administration, planification ou management ou un diplôme équivalent;

- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine administratif, juridique, financier ou économique;
- être de bonne moralité;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant;
- avoir de bonnes capacités de gestion, d'analyse et de synthèse;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae;
- des copies légalisées de diplômes;
- un certificat médical d'aptitude physique;
- un certificat de nationalité;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3.
- Un extrait d'acte de naissance
- 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission est de cinq (5) années, non renouvelables;
- ne pas avoir une fonction publique élective ou une activité professionnelle rémunérée;
- ne pas avoir des responsabilités au sein d'un parti ou d'une organisation politique;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Président de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

**Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°

Relatif au recrutement du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption, le chef de division des investigations fiscalo-douanières est chargé de :

- assurer la sensibilisation et l'éducation des citoyens sur les effets néfastes engendrés par la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- proposer, au Gouvernement, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées dans les secteurs public et privé ;
- contribuer au renforcement de la bonne gouvernance, au niveau des secteurs public et privé, et suivre l'évolution des indicateurs y relatifs ;
- contribuer à promouvoir et à faire respecter à tous les niveaux les règles de bonne gestion publique, d'éthique, de probité morale et de déontologie professionnelle ;
- réaliser des études sur la corruption et la gouvernance ;
- transmettre aux autorités judiciaires, chargées des poursuites, les procès-verbaux

d'audition et d'interrogations, les résultats des enquêtes et investigations, et toutes autres pièces accompagnant les dossiers relatifs aux faits susceptibles de constituer des infractions de corruption, de concussion, de fraude et autres infractions assimilées

- coopérer avec les organismes nationaux, étrangers et internationaux de lutte contre la corruption ;
- mobiliser les partenaires publics et non gouvernementaux à la prévention et la lutte contre la corruption ;
- suivre la mise en œuvre des réformes engagées par le Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées et, le cas échéant, faire des recommandations pour l'amélioration continue de la gouvernance.

ATOUS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;

- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans les domaines de la fiscalité et des douanes ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans les domaines de la fiscalité et des douanes ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences techniques dans le domaine de la communication ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la haute autorité

de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;

- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste du chef de division des investigations fiscalo-douanières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°

Relatif au recrutement du Chef de département investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Chef de département investigations économiques et administratives a pour missions de :

- recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées au niveau des secteurs de l'économie, des finances, de l'administration et de la justice ;
- élaborer le guide méthodologique d'enquêtes et investigations ;
- élaborer les programmes annuels des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- élaborer les termes de référence des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- proposer les équipes d'enquêteurs et d'investigateurs pour la réalisation des missions ;
- centraliser les rapports des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;

- produire les rapports d'activités.

ATOUS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe d'enquêteurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion économique et administrative ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en économie ou administration ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;

- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des enquêtes ou des investigations ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Chef du département investigations économiques et administratives est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Chef du département investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du Chef de département investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Chef de département investigations financières et fiscalo-douanières a pour missions de :

- recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans les secteurs fiscalo-douaniers et des finances ;
- élaborer le guide méthodologique d'enquêtes et d'investigations ;
- élaborer les programmes annuels des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- élaborer les termes de référence des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- proposer les équipes d'enquêteurs et d'investigateurs pour la réalisation des missions ;
- centraliser les rapports des missions d'enquêtes et d'investigations ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;

- produire les rapports d'activités.
- ATOUPS POUR LE POSTE**
- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
 - avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
 - avoir les capacités de leadership d'une équipe d'enquêteurs dans un environnement de travail exigeant ;
 - avoir des bonnes capacités de gestion financière et fiscalo-douanière ;
 - avoir la maîtrise de la langue française ;
 - avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé (e) d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en finances ou fiscalité ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;

- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des enquêtes ou des investigations ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3.
- Un extrait d'acte de naissance
- 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Chef du département des enquêtes financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Chef du département des enquêtes financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département de la prévention, sensibilisation et communication, le chef de division prévention et sensibilisation est chargé de :

- participer à l'élaboration des stratégies de prévention ou de réduction de la corruption ;
- préparer le plan de communication annuel sur la lutte contre la corruption ;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation de la mobilisation des partenaires publics et non gouvernementaux à la prévention et la lutte contre la corruption ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUPS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;

- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe de communicateurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion de la communication ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine des sciences humaines ou diplôme ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans les relations publiques et dans le domaine des enquêtes et de l'information, l'éducation et la communication ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;

- avoir des compétences techniques dans les relations publiques et dans le domaine de l'information, l'éducation et la communication ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées de diplômes ;
- un certificat médical d'aptitude physique ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire, bulletin n° 3.
- Un extrait d'acte de naissance
- 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du

pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division prévention et sensibilisation du département de la prévention, sensibilisation et communication de la Haute autorité de lutte contre la corruption » au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département des investigations financières et fiscalo-douanières, le chef de division investigations financières est chargé de :

- exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans le secteur des finances;
- préparer l'élaboration du guide méthodologie d'enquêtes financières ;
- préparer les programmes annuels des missions d'enquêtes financières;
- préparer les termes de références des missions d'enquêtes financières ;
- suivre la production des rapports des missions d'enquêtes et investigations;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUPS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe d'enquêteurs dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion administrative
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en finances ou audit ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine des finances, des enquêtes et/ou du contrôle ;

- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des finances, des enquêtes et/ou du contrôle ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec mis-

sions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division des investigations financières du département des investigations financières et fiscalo-douanières de la haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne, le Chef de division contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption est chargé de :

- préparer l'élaboration des mécanismes et des outils du contrôle interne ;
- préparer l'analyse des audits engagés par le Gouvernement dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUPS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion administrative
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+3) dans le domaine de l'audit et du contrôle interne ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de du contrôle interne ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;

- avoir des compétences dans le domaine de l'audit ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de l'information ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou du numérique ;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division contrôle interne du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption » au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement,
Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef du département investigations économiques et administratives, le chef de division investigations administratives est chargé de :

- exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans le secteur de l'administration ;
- préparer l'élaboration du guide méthodologie d'enquêtes administratives ;
- préparer les programmes annuels des missions d'enquêtes administratives ;
- préparer les termes de références des missions d'enquêtes administratives ;
- suivre la production des rapports des missions d'enquêtes et investigations ;
- participer à l'élaboration et au suivi du programme d'activités du département ;
- participer à la préparation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- rendre compte des activités réalisées.

ATOUPS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir des capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion administrative
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en administration ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine des enquêtes ou du contrôle administratif ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un envi-

- ronnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences techniques dans le domaine des enquêtes ou du contrôle administratif ;
- avoir une bonne aptitude à utiliser les logiciels bureautiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division des investigations administratives du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption » au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président
du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Le Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne a pour missions de :

- préparer le plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- suivre la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- suivre la mise œuvre des réformes sur la gouvernance engagées par le Gouvernement ;
- analyser les audits engagés par le Gouvernement dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- évaluer les incidences juridiques des textes réglementaires sur la lutte contre la corruption ;
- évaluer et proposer les mécanismes de gestion des risques liés à la mise en œuvre du plan stratégique et de l'ensemble des activités annuelles de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- contribuer à la mise en place d'un environnement interne favorable à la maîtrise des risques ;
- mettre en place des outils de contrôle interne ;
- contribuer à la maîtrise de l'information et de la communication ;
- évaluer le niveau de perception de la corruption et des progrès réalisés en matière de gouvernance ;

- préparer les actions de mise en œuvre des mécanismes d'évaluation par les pairs ;
- gérer la banque d'information de la lutte contre la corruption ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- participer au suivi des réformes du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées et de gouvernance ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités en suivi-évaluation et contrôle interne ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en planification ou un diplôme équivalent ;

- avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins dix (10) ans, dans le domaine des enquêtes et/ou du contrôle ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir des compétences dans les domaines du suivi et évaluation et de l'audit ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de l'information ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou du numérique ;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du Chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable

- ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de Chef du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le

Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,

Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement de chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du Chef de département investigations économiques et administratives, le Chef de division investigations économiques de la Haute autorité de lutte contre la corruption sera chargé de :

- recueillir, centraliser et exploiter les dénonciations et informations relatives à la corruption, la concussion, la fraude et aux autres infractions assimilées dans le secteur de l'économie ;
- élaborer le projet de guide méthodologie d'enquêtes économiques ;
- élaborer les projets de programmation annuelles des missions d'enquêtes économiques ;
- élaborer les projets des termes de références des missions d'enquêtes économiques ;
- participer ou veiller à la rédaction des projets de rapports des missions d'enquêtes et investigations ;
- rédiger des projets de rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une connaissance de la loi n°5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de travail en équipe et sous pression ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en économie, ingénierie, gestion ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine économique ;
- être de bonne moralité ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir une connaissance pratique et excellente

- de l'utilisation de l'ordinateur et des logiciels de base ;
- avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- posséder de bonnes capacités de communication.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la Haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division des investigations économiques du département des investigations économiques et administratives de la haute autorité de lutte contre la corruption » au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, chef du Gouvernement sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo).

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection.

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°**Relatif au recrutement du chef de division planification et suivi-évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption**

Le Gouvernement de la République du Congo lance un avis d'appel à candidature pour le recrutement du chef de division planification et suivi-évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption.

Sous l'autorité du chef de département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la Haute autorité de lutte contre la corruption, le chef de division planification et suivi-évaluation sera chargé de :

- préparer le plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- suivre la mise en œuvre du plan stratégique de lutte contre la corruption ;
- évaluer les incidences des textes législatifs et réglementaires sur la lutte contre la corruption ;
- évaluer et proposer les mécanismes de gestion des risques liés à la mise en œuvre du plan stratégique et de l'ensemble des activités annuelles de la Haute autorité de lutte contre la corruption ;
- contribuer à la mise en place d'un environnement interne favorable à la maîtrise des risques ;
- contribuer à la maîtrise de l'information et de la communication ;
- gérer la banque d'information de la lutte contre la corruption ;
- participer à la réalisation des études sur la corruption et la bonne gouvernance ;
- produire les rapports d'activités.

ATOUTS POUR LE POSTE

- avoir une bonne connaissance de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption ;
- avoir une bonne connaissance de la loi n° 5 - 2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ;
- avoir les capacités de leadership d'une équipe dans un environnement de travail exigeant ;
- avoir des bonnes capacités de gestion, de communication et des relations interpersonnelles ;
- avoir la maîtrise de la langue française ;
- avoir la maîtrise de l'outil informatique.

CONDITIONS A REMPLIR

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au moins 30 ans ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'audit et du contrôle interne ou un diplôme équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle, d'au moins trois (03) ans, dans le domaine de la lutte contre la corruption ou de la gouvernance et/ou une expérience professionnelle, d'au moins cinq (05) ans, dans le domaine

de la planification, du suivi-évaluation, de l'audit et du contrôle interne ;

- être de bonne moralité ;
- avoir une aptitude de travail en équipe dans un environnement dynamique et exigeant ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de traitement de l'information ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou du numérique ;
- avoir une bonne connaissance du français.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Pour postuler, les candidats sont tenus de déposer un dossier composé de :
- une lettre de motivation ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies légalisées de diplômes ;
 - un certificat médical d'aptitude physique ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un casier judiciaire, bulletin n° 3.
 - Un extrait d'acte de naissance
 - 4 photos format d'identité

CONDITIONS RELATIVES A LA MISSION

- La durée de la mission du chef de division planification et suivi évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la haute autorité de lutte contre la corruption est de cinq (5) ans, non renouvelable ;
- Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec missions à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en cas de nécessité.

LIEU DE DEPOT DE DOSSIERS

Les candidats sont tenus de déposer, sous pli fermé, leurs dossiers de candidature portant la mention au dos de l'enveloppe : « Candidature au poste de chef de division planification et suivi évaluation du département de la planification, suivi-évaluation et contrôle interne de la haute autorité de lutte contre la corruption », au secrétariat de la coordination du comité de sélection près le Cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, sis boulevard Denis Sassou Nguesso, en face de la gare centrale CFCO, Brazzaville (République du Congo), au plus tard le 27 janvier 2020 à 12 heures précises.

Seul (e) le candidat ou la candidate réunissant les conditions requises sera retenu (e) pour la sélection. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus à l'adresse ci-dessus indiquée.

Fait à Brazzaville, le
Le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, Président du Comité de sélection,
Clément MOUAMBA.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

APPRÉCIEZ LA VITESSE 4G SUR VOTRE APPAREIL 3G

Pour **20 Gigas** achetés à 35.000F,
recevez gratuitement
1 mini routeur 4G



**MINI-ROUTEUR
OFFERT**



- 4G**
partout,
Tout le temps
- Supporte
jusqu'à
10 appareils

*L'achat du forfait internet avec une nouvelle SIM couplée au mini routeur.

HUMEUR

Des appétits musicaux transportés dans des églises

Il n'est plus un secret pour personne, la musique dite mondaine que diffusent certains débits de boisson, en l'occurrence des bars-dancing, des buvettes, des caves, des night-clubs, est en train de pénétrer dans des églises de réveil. Car de nombreux jeunes y vont, disent eux-mêmes, parce qu'ils sont plus attirés par cette musique que par l'évangile. Autrement dit, la musique avec des tours et gestes bizarres est en train de prendre corps dans des églises.

Pour se rendre compte de cette réalité qui tend à se généraliser dans la plupart des associations et assemblées religieuses qui prolifèrent nuit et jour dans des quartiers et blocs des arrondissements des villes de Brazzaville et Pointe-Noire y compris ceux de nombreuses communautés urbaines, il suffit de choisir au hasard un échantillon d'au moins quarante à cinquante fidèles ayant un âge compris entre 15 et 25 ans à peine sortis du culte. Posez leur deux questions essentielles : la première sur le contenu réel du culte du jour et la deuxième sur ce qui a été l'animation musicale. Il va sans dire que les ¾ de cet échantillon parleront mieux et sans balbutiement de l'animation que du contenu de l'évangile.

Pire encore, les jeunes batteurs de tam-tams et les interprètes-traducteurs sont plus à l'aise quand arrive le moment de « chanter » ou de « danser ». Là il faut voir toutes les séries des mêmes pas et danses rencontrées ici et là dans des boîtes de nuit et bars avec des accoutrements qui laissent à désirer. C'est du véritable vacarme et tohu-bohu parfois incontrôlés, avec des décibels qui débordent.

Certains responsables spirituels sont des vrais facilitateurs de cette grande agitation musicale dans des milieux religieux. Ainsi donc, quand l'évangéliste, le pasteur ou l'apôtre essaie un pas de danse, toute l'église bouge et la musique augmente de volume jusqu'à faire danser même les passants. Encore que certains responsables vont même jusqu'à dire « qu'il s'agit là de la rumba de Dieu, dansez fort, remuons nos corps, chacun selon sa guise avant de passer aux louanges ». Et c'est là où arrivent tous les gestuels, même les plus grossiers. Où est alors la musique religieuse ? Quel scandale !

Et le commun de mortel se demande si, avec cette façon de faire, certaines Églises de réveil qui ont déjà excellé dans cette pratique ne sont pas en train de redonner l'envie de la musique « mondaine » à ceux-là même qui se sont déjà convertis.

Pire encore, ces fidèles dorénavant attirés par le goût de la musique des bars et boîtes de nuit ne se rendent jamais régulièrement à telle ou telle secte religieuse, mais un peu partout à la quête là où la musique est bien dosée et bien cadencée. Ce dimanche, ils sont nombreux ici et, le dimanche prochain, ils seront nombreux là-bas à la quête des décibels et de la cadence. Où est alors la quête de la parole ? « *Ngaï na lingaka dimanche ekoma po na kenda kobeta na ngaï mbonda* », disait un batteur de tam-tam d'une église de réveil en vernaculaire. Ce qui se traduit littéralement : « *J'aime quand arrive le jour de dimanche pour me consacrer au tam-tam* ». Alors comme on le voit, pour ce fidèle batteur de tam-tam, il va à l'église non pas pour chercher à s'approprier la parole divine mais plutôt à satisfaire son instinct musical.

Nous ne nous attaquons pas aux chorales bien structurées qui alimentent des cultes dans des églises de réveil, mais nous constatons plutôt ce fait anodin qui est celui de l'appétit musical qui devient une priorité chez de nombreux fidèles. Cette musique mondaine qui a pénétré les églises de réveil est dansée avec des tours et gestes grossiers. C'est là où il y a problème, car si les responsables ne se ressaisissent pas, ces églises compteront plus de « danseurs » que de « religieux croyants ». Continuons de l'observer !

Faustin Akono

LIVRES

«Un peintre écologiste du Congo Brazzaville» vient de paraître

L'ouvrage sorti en fin 2019 présente les toiles de Samuel Matoko, le peintre écologiste qui s'est résolument engagé à apporter sa pierre à l'édifice dans la protection de l'environnement à travers son art pictural.

Inspiré par la Ndonga, le génie écologique, le peintre Samuel Matoko a décidé de consacrer l'essentiel de ses œuvres picturales à l'environnement. « *Sa peinture aide à faire connaître et à faire comprendre les vrais problèmes de notre société. La planète Terre est le bien-fondé de notre vie. Elle ne nous a pas été laissée par nos parents, mais elle existe depuis des générations et des générations. On doit l'utiliser sans priver les générations futures* », a écrit Yves Dubois, collectionneur d'objets d'art traditionnels et modernes en avant-propos. Pour lui, les écologistes comme Samuel Matoko ont une longueur d'avance. On les qualifie d'idéalistes mais on s'aperçoit qu'ils ont raison quelques dizaines d'années après. Cet ouvrage parfaitement illustré en toiles, qui laissent échapper le génie et la créativité de Matoko, comprend vingt-cinq toiles qu'accompagnent les commentaires sur chaque œuvre pour mieux guider le lecteur à comprendre la démarche et l'inspiration de l'artiste bien aidé par la Ndonga, le génie écologique qui, selon le peintre, évolue dans la biosphère et est prêt à accompagner toutes les volontés affirmées dans la lutte contre le réchauffement climatique. « *L'homme bourreau de son environnement* », « *Le pantalon de l'artiste brûlé par le réchauffement climatique* », « *La justice animale* », « *Hommage à Me Hengo* », « *L'homme tempête* », « *Le guitariste* », « *L'œil de l'écologiste* », « *La personne humaine, espèce en voie de disparition* », « *L'éléphant* », « *Le monde marche à l'envers* », « *Greta Thunberg* », « *La panique des singes* », « *Le combat intérieur* », « *La porte de sortie du problème écologique* », autant de toiles qui ne laissent pas indifférents les amoureux de l'art pictural en général et de l'art tourné vers l'écologie en particulier. Sans être visionnaire, Yves Dubois a



Samuel Matoko crédit photo DR»

déclaré que les toiles de Samuel Matoko auront une influence certaine sur l'amélioration de l'environnement du Congo en particulier et du monde entier en général.

Samuel Matoko est né à Dolisie au Niari le 14 mai 1961. Il a fait ses études primaires et secondaires à Dolisie puis à Brazzaville. Doué en dessin depuis l'école, Matoko s'intéresse à la peinture en lisant les ouvrages magnifiquement illustrés qui venaient pour la plupart de France. Autodidacte, il commence à peindre et exposer à Brazzaville en 1987. Arrivé à Pointe-Noire en 1997, il peint le train de la paix en 2000 en présence du représentant de l'Unesco au Congo et reçoit le Prix Tchikounda récompensant le meilleur peintre du Kouilou en 2010. La technique utilisée dans ses œuvres est une technique mixte peinture-collage avec une prépondérance affirmée sur les thèmes qui sont en lien avec la protection de l'environnement. À travers ses œuvres tournées vers l'abs-

traction ou le réalisme, il tente à sa manière de sensibiliser la population avec ce qu'il appelle du Preserv'art ou l'art bio.

C'est en 2009 qu'il décide véritable-

ment de peindre sur l'environnement exhorté comme dans un songe par la Ndonga, un génie écologique qui le persuadait de se lancer dans cette voie. Cet ouvrage disponible au 00242 05 549 57 67 fera le bonheur à coup sûr de tout lecteur sensible à la protection de la biodiversité.

Précurseur de la peinture sur natte, Matoko a adopté cette forme innovante de peinture car, a-t-il expliqué, la natte est un objet certes courant mais atypique. On déroule la natte pour rendre les honneurs à une personnalité ou une notabilité, lors des veillées funéraires et des mariages, la natte a son importance. Comme le seigneur Tabu Ley qui a introduit les drums dans la musique des deux Congo et Emeneya Kester qui a utilisé pour la première fois le synthétiseur dans la rumba, Matoko peut revendiquer à juste titre la primauté d'avoir été le premier à peindre sur la natte.

Hervé Brice Mampouya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité**, de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso** immeuble les manguiers (Mpoila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

DISPARITION

Dominique Ondzé Doukaye repose pour l'éternité au centre-ville

Le député de la deuxième circonscription électorale de Ouenzé et président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fecoka-Ama) a été inhumé le 11 janvier à Brazzaville. Bien avant, il a reçu un dernier hommage de la nation, au Palais du parlement.

En présence des membres du gouvernement, des parlementaires, de sa famille biologique et politique ainsi que des proches, le Congo a rendu un hommage à son fils qui a commencé à servir la nation dès le bas âge.

Certains députés sont profondément consternés par la mort de leur collègue qu'ils appelaient affectueusement « l'homme du peuple ». « Je suis vraiment touché par la disparition du député Dominique Ondzé. Nous étions très proches et nous avons eu à travailler ensemble », a signifié le député Ferréol Ngassakys.

De son côté, le député de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Jeremy Lissouba, a déploré une grande perte pour l'Assemblée nationale. Il estime que l'illustre disparu a su marquer son temps à travers ses œuvres. Le président du groupe parlementaire PCT-Alliés, Jean Jaurès Ondélé, a regretté la perte d'un ami ainsi que d'un fidèle cadre du Parti congolais du travail (PCT). « Nous avons étudié ensemble avant de créer certaines organisations juvéniles. Je suis très proche de la famille Ondzé. Il était très organisé et discipli-



Les karatéistes rendent un dernier hommage à M^{re} Doukaye/Adiac

né dans l'exercice de ses fonctions dans le parti ».

Cette cérémonie de recueillement, qui représente le dernier moment de contact entre le désormais défunt et les siens, a été supervisée par le président du Sénat, Pierre Ngolo et celui de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubia.

Président de la commission Plan,

Aménagement du territoire et Infrastructure à l'Assemblée, le député Dominique Ondzé est décédé le 2 janvier dans la capitale.

Les sportifs honorent M^{re} Doukaye

Avant l'inhumation, le corps sans vie de l'illustre disparu a été exposé, le 10 janvier, au gymnase

Nicole-Oba, à Talangaï. Durant une heure, les sportifs congolais, notamment le directeur de cabinet du ministre des Sports, l'ancien ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat, le directeur général de la Police, les présidents des fédérations et associations sportives ainsi que les pratiquants des arts martiaux ont assisté aux

démonstrations des katas et techniques de combat. Elu président de la Fédération de karaté en 2013, puis réélu en 2016 jusqu'à son dernier jour, M^{re} Doukaye était ceinture noire. C'est sous sa présidence que le Congo a participé à plusieurs compétitions internationales, sanctionnées par diverses récompenses dont deux médailles d'or, obtenues lors des 11^e Jeux africains, Brazzaville 2015.

Qui était Dominique Ondzé?

Fils de feu Ondzé Atanga Bernard et de feu Kaka Hélène, Dominique Ondzé est né à Brazzaville, le 29 janvier 1957. Il a obtenu son CEPE en 1970 à l'école Saint Vincent de Poto-Poto puis son BEMG en 1977 au CEG de Madingou, avant d'obtenir un Baccalauréat G2, au Lycée technique 1^{er} Mai. Ses études supérieures ont été sanctionnées par un Master of Science, en Ex-URSS. Il a également poursuivi ses études aux Etats-Unis et au Canada. Dominique Ondzé a eu un parcours professionnel et politique très riche puisqu'il a occupé de hautes fonctions dans plusieurs institutions publiques. Père de huit enfants, le défunt a laissé une veuve.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

La France en quête d'Afrique

Alors que les spéculations vont bon train concernant la tenue du Sommet qui réunit aujourd'hui, à Pau, les dirigeants des pays du Sahel autour d'Emmanuel Macron, le pronostic qui suit s'impose, selon nous, de façon évidente : l'Afrique étant de plus en plus courtisée par les grandes puissances peut aujourd'hui se passer de la France et plus généralement d'ailleurs de l'Europe : mais il n'en va pas de même pour le pays de Descartes dont l'influence à l'échelle mondiale repose toujours largement sur les relations privilégiées qu'il a su garder avec l'Afrique au sortir de l'ère coloniale. D'où l'idée selon laquelle Emmanuel Macron doit tout mettre en œuvre, à la différence de ses deux prédécesseurs Nicolas Sarkozy et François Hollande, pour convaincre ses homologues africains et pas seulement sahéliens que la France reste et veut rester leur plus sûr partenaire.

L'enjeu pour l'Elysée est d'autant plus stratégique que l'Europe,

loin de s'unir afin de construire un système de défense collectif comme l'avaient voulu ses Pères fondateurs, demeure aujourd'hui et plus que jamais sous la tutelle de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) que dominent les Etats-Unis et qui, de ce fait, ne s'occupe guère de l'Afrique alors même que les problèmes de ce continent ont un impact direct sur elle comme le démontre l'afflux incontrôlable et incontrôlé des migrants du Sud vers les côtes méditerranéennes. Ne parvenant pas à convaincre ses partenaires européens de s'engager à ses côtés dans la lutte contre le djihadisme, le salafisme, l'ethnisme et les trafics en tout genre qui menacent de plonger le Sahel dans le chaos, la France n'a pas d'autre voie à suivre que de resserrer ses liens avec l'Afrique.

Mais encore faut-il, pour y parvenir, tenir enfin le langage de vérité que les Africains attendent d'elle. Et, notamment, reconnaître les erreurs que les prédécesseurs d'Emmanuel Macron ont commises, en

commençant bien sûr par l'assassinat programmé du « Guide » libyen Mouammar Kadhafi, assassinat qui est à l'origine directe du chaos dans lequel sombre aujourd'hui l'immense région Sahara-Sahel. Prendre aussi et surtout la mesure du fait que seuls les Africains eux-mêmes pourront résoudre les problèmes apparemment insolubles auxquels ils sont confrontés et qui résultent directement de cette erreur historique. Si la France ne le comprend pas à temps son engagement militaire dans cette partie du monde n'aura pas d'autre effet que de multiplier le nombre des morts dans ses propres rangs et d'aggraver les incompréhensions avec ses partenaires.

A ce niveau de réflexion, il n'est pas inutile de rappeler que les pays comme le Congo s'emploient depuis des années à trouver une solution pacifique à la crise qui déchire la Libye et déstabilise désormais le Sahel dans son ensemble ; de souligner par conséquent que la France ferait bien de soutenir avec force les initiatives prises par

le Haut comité de l'Union africaine pour la Libye que préside Denis Sassou N'Guesso. Initiatives parmi lesquelles a figuré en bonne place et de façon très symbolique la réunion, le 27 novembre 2017, du Haut conseil des villes et des tribus libyennes venu à Brazzaville pour chercher une issue pacifique à la crise qui déchire le pays.

Qu'il me soit permis, en conclusion, d'écrire que l'année 2020 dont nous vivons les premières semaines marquera, à la date précise du 24 octobre, le quatre-vingtième anniversaire de l'arrivée à Brazzaville du Général De Gaulle et de la création de l'Ordre de la Libération. Une double commémoration au cœur de la cité qui fut pendant trois ans la « capitale de la France Libre » qui pourrait permettre à Emmanuel Macron de marquer sur place et de façon claire la reconnaissance de la France envers l'Afrique et les Africains sans lesquels elle ne serait sans doute pas sortie vainqueur des deux guerres mondiales.

Jean-Paul Pigasse